

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

UNIVERSITE THOMAS SANKARA



Ifoad Institut de
Formation
Ouverte à
Distance

Promotion 2021 - 2023

**Mémoire pour l'obtention du diplôme de Master Professionnel en
Analyse et Suivi-Evaluation des Politiques Agricoles et Alimentaires**

**DETERMINANTS DE LA PERFORMANCE DE
REMBOURSEMENT DES CREDITS DE CAMPAGNE
AGRICOLE DANS LES ORGANISATIONS
PAYSANNES :
CAS DU PROJET PARTAM AU TOGO**

Présenté et soutenu ce mardi 27 Mai 2025 par :

Kokou Mawunya GUIDIGAN

Sous la direction

Dr. Aïchatou MOURFOU épouse NAGANDA, Enseignante-
Chercheure/ Université THOMAS SANKARA (Burkina Faso)

JURY

Président : Pr. **Idrissa OUIMINGA**

Rapporteur : Dr. **Yirviel Janvier METOUOLE MEDA**

Année universitaire 2024-2025

DEDICACE

Je dédie ce mémoire à ma famille.

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail de recherche, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers toutes les personnes qui ont contribué à sa réalisation et à notre épanouissement tout au long de ce parcours.

Nos sincères remerciements vont tout d'abord au premier responsable de l'Université Thomas SANKARA, Professeur Pam ZAHONOGO pour son engagement en faveur de l'excellence académique, ainsi qu'à Monsieur le Directeur de l'Institut de Formation Ouverte à Distance (IFOAD), Docteur Marie Bernardin OUEDRAOGO dont les orientations ont été déterminantes pour l'avancement de nos travaux.

Nous témoignons également toute notre reconnaissance à notre Directrice de mémoire, Docteur Aichatou MOURFOU épouse NAGANDA, pour sa disponibilité, ses conseils précieux et son accompagnement constant.

Nos remerciements s'adressent également aux élites et imminents enseignants de l'Université Thomas SANKARA, qui, par leurs enseignements, ont contribué à enrichir nos connaissances et à développer nos compétences.

Nous exprimons notre profonde gratitude à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de l'Hydraulique Villageoise, ainsi qu'à Monsieur le Ministre de la Réforme du Service Public, du Travail et du Dialogue Social, pour leur soutien qui s'est matérialisé par l'octroi d'un congé de formation, nous permettant ainsi de poursuivre ce parcours académique. Nous adressons également nos sincères remerciements à la hiérarchie de l'Institut de Conseil et d'Appui Technique (ICAT), au personnel du projet PARTAM, au personnel de la FUCEC, au président CGP ainsi qu'à tous les producteurs des OP pour leur appui et soutiens constants tout au long de ce processus.

Sur un plan plus personnel, nous exprimons notre profonde gratitude à notre chère épouse KOKOE, pour son soutien indéfectible, sa patience et sa compréhension tout au long de cette aventure académique.

Aux collègues de parcours : AGODE Kokouvi TOUMOUDAGOU Pénagui épouse AMEWOUAME, ADESSOU Afi Ruth et autres, qu'ils trouvent ici nos reconnaissances pour l'esprit de collaboration et de vivre ensemble qui a régné durant ce parcours.

Enfin, nous remercions chaleureusement nos parents, et tout particulièrement mes grands frères Professeur AKPAGANA Koffi, Docteur GUIDIGAN Kodjo Firmin, mes mères, Wono, Afi et Dali, pour leur amour inconditionnel, leurs sacrifices et leurs encouragements, qui ont toujours été une source de motivation et d'inspiration.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE 1 : CADRE DE REFERENCES CONCEPTUELLES ET THEORIQUES	4
I. Définitions des concepts	5
II. Les théories.....	8
III. Revue empirique	10
CHAPITRE 2. CADRE ORGANISATIONNEL ET METHODOLOGIE	16
I. Cadre organisationnel	16
II. Cadre méthodologique.....	18
CHAPITRE 3. CADRE ANALYTIQUE.....	24
I. Caractéristiques des coopératives étudiées	24
II. Analyse des crédits alloués aux coopératives agricoles	26
III. Performance de remboursement des coopératives	27
IV. Facteurs influençant la performance de remboursement	28
V. Discussion	39
VI. Vérification des hypothèses	44
VII. Les recommandations	46
CONCLUSION GENERALE.....	48

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACM	: Analyse de Correspondance Multiple
AGO	: Assemblée Générale Ordinaire
AGR	: Activités Génératrices de Revenus
BADEA	: Banque Arabe Pour le Développement Economique en Afrique
BM	: Banque Mondiale
BOAD	: Banque Ouest-Africaine de Développement
CG	: Comité de Gestion
CGC	: Comité de Gestion de Crédits
CGP	: Comité de Gestion du Périmètre
CNCA	: Caisse Nationale de Crédits Agricoles
CRZ	: Centre Rizicole de la vallée de Zio
CS	: Commission de Surveillance
DID	: Développement International des Jardins
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FUCEC	: Fautière des Unions des Coopératives d'Epargne et Crédits
ICAT	: Institut de Conseil et d'Appui Technique
ICRA	: Institut de Conseil et d'Appui aux Actions de Développement
IFOAD	: Institut de Formation Ouverte à Distance
IMF	: Institut de Microfinance
OHADA	: Organisation et Harmonisation de Droits des Affaires
OP	: Organisation des Producteurs
PARTAM	: Projet d'Aménagement et de Réhabilitation des Terres Agricoles de Mission-Tové
PIB	: Produits Intérieurs Bruts
SCOOPS	: Société Coopérative Simplifiée
SDF	: Structure Décentralisée de Financement
UEMOA	: Union Economique Monétaire Ouest Africaine
UEP	: Unité d'Exécution du Projet

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Opérationnalisation des variables.....	19
Tableau 2 : Type de variables et la méthode d'analyse.....	20
Tableau 3 : résumé des statistiques descriptives de la population des coopératives.....	24
Tableau 4 : Comparaison des moyennes des hommes et des femmes par coopérative.....	25
Tableau 5 : Récapitulatif de proportion de femmes dans les SCOOPS	26
Tableau 6 : Répartition des crédits par catégorie	26
Tableau 7 : récapitulatif des statistiques descriptives des crédits alloués aux 60 coopératives.....	27
Tableau 8 : Récapitulatif de la répartition des Coopératives Agricoles selon le Taux de Remboursement et la Performance Associée	28
Tableau 9 : test statistique de Spearman et de Fisher.....	28
Tableau 10 : Contingence par Catégorie de Femmes.....	29
Tableau 11 : Distribution des Performances par Catégorie.....	29
Tableau 12 : fréquence de la tenue des réunions des coopératives	30
Tableau 13 : Situation de la tenue des AGO	31
Tableau 14 : Relation entre performance de remboursement et paiement de droit d'adhésion	32
Tableau 15 : Résultats des Tests Statistiques	33
Tableau 16 : Synthèse des scores d'instruction par niveau de performance.....	37
Tableau 17 : tests statistiques de Kruskal-Wallis.....	37
Tableau 18: Tests statistiques de Sperman.....	37

FIGURES ET GRAPHIQUES

Figure 1: Modèle de recherche.....	5
Figure 2: Une vue sur le périmètre rizicole.....	18
Figure 3: La répartition des coopératives selon l'effectif (en pourcentage et en nombre).....	25
Figure 4: Graphique montrant la proportion de femmes dans les OP et performance de remboursement.....	29
Figure 5: Graphique : Relation entre tenue des réunions et performance de remboursement .	31
Figure 6: Graphique : tenue des AGO et performance de remboursement des coopératives ..	32
Figure 7: Graphique en barres empilées montrant la distribution des niveaux de paiement d'adhésion par rapport aux performances de remboursement	33
Figure 8 : Analyse de correspondance multiple entre le paiement de droit d'adhésion et performance de remboursement	34
Figure 9: Modalité de fonctionnement des organes de contrôle et de gestion	35
Figure 10: graphique montrant la situation de remboursement avec la disposition du CGC... ..	35
Figure 11 : Correspondance multiple entre la performance de remboursement et la disposition de CGC.....	36
Figure 12: Distribution des scores d'instruction des membres des organes (Comité de Gestion, CG).....	38
Figure 13: distribution des scores d'instruction de la commission de surveillance (CS).....	39

RESUME

Cette recherche s'intéresse aux déterminants des impayés des crédits de campagne agricole dans le cadre du Projet de Réhabilitation des Terres Agricoles de Mission-Tové (PARTAM) au Togo. Le projet, initié pour renforcer la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté à travers le développement de la riziculture, a permis d'octroyer des crédits agricoles aux coopératives via des mécanismes de microfinance. Cependant, l'augmentation des taux d'impayés, passés de 13 % en 2012 à 25 % en 2016, a conduit à la suspension des crédits, mettant en péril la viabilité du projet.

L'objectif principal de cette étude est d'identifier les facteurs organisationnels et fonctionnels des coopératives influençant leur capacité de remboursement. En s'appuyant sur une méthodologie mixte, les données ont été collectées auprès de soixante (60) coopératives bénéficiaires choisies de manière aléatoire sur les cent-vingt (120) et analysées à l'aide des logiciels Excel et R, selon des approches statistiques robustes (corrélations de Spearman, tests de Fisher).

Les résultats clés révèlent que la forte proportion de femmes dans les groupes à caution solidaire améliore significativement les performances de remboursement, soulignant leur rôle central dans la discipline financière. Le paiement des droits d'adhésion par les membres apparaît comme un indicateur fiable de la capacité organisationnelle et de la performance des groupes.

Mots clés :

Crédits de campagne agricole, Impayés, performance de remboursement, coopérative agricole et gestion de crédits.

ABSTRACT

This research focuses on the determinants of loan defaults in agricultural campaign credits under the Agricultural Land Rehabilitation Project of Mission-Tové (PARTAM) in Togo. The project, initiated to strengthen food security and reduce poverty through the development of rice farming, enabled the provision of agricultural loans to cooperatives through microfinance mechanisms. However, the increase in default rates, which rose from 13% in 2012 to 25% in 2016, led to the suspension of credit disbursements, thereby jeopardizing the project's viability. The main objective of this study is to identify the organizational and functional factors within cooperatives that influence their repayment capacity. Based on a mixed-methods approach, data were collected from sixty (60) randomly selected beneficiary cooperatives out of a total of one hundred and twenty (120), and analyzed using Excel and R software through robust statistical methods (Spearman correlations, Fisher's exact tests).

Key findings reveal that a high proportion of women in joint liability groups significantly improves repayment performance, highlighting their central role in financial discipline. The payment of membership fees by members emerges as a reliable indicator of organizational capacity and group performance.

Keywords:

Agricultural campaign credits, Loan defaults, Repayment performance, Agricultural cooperatives, Credit management.

INTRODUCTION GENERALE

Le Togo est un pays en développement dont l'économie repose essentiellement sur la production agricole. Ce secteur, à lui seul, contribue à près de 40 % au PIB et occupe presque 80 % de la population active (BM, 2018). S'il est avéré que le secteur agricole joue un rôle important dans le renforcement du tissu économique des pays du Sud, les contraintes à son développement demeurent énormes. Les aléas naturels et climatiques s'intensifient ; les marchés agricoles restent incertains et fortement asymétriques ; la compétition sur les ressources se renforce ; la structuration des agriculteurs demeure insuffisante ; et les politiques agricoles rénovées peinent à se mettre en place. Ces contraintes affectent considérablement la productivité agricole et, par conséquent, compromettent gravement la sécurité alimentaire.

Face à ces défis, les pays africains doivent renforcer la résilience des populations rurales face aux aléas socio-économiques et climatiques. Parmi les mesures envisagées figure le financement des exploitations agricoles. Les agriculteurs, en particulier les petits exploitants, ont besoin d'investir pour faire face aux exigences de la production, notamment l'achat d'intrants et d'équipements. Or, il est à noter qu'aujourd'hui, les services financiers et l'offre de crédit en particulier demeurent défaillants face à la demande croissante des agricultures familiales. Les banques se sont tenues à l'écart de l'agriculture, car elles la considèrent comme une activité faiblement rentable, risquée, et avec des garanties difficiles à obtenir. Les Services Décentralisés de Financement (SDF), communément appelés institutions de microfinance (IMF), se sont engagés dans le financement des producteurs, mais à des taux d'intérêt peu compatibles avec les réalités du secteur (Grain de sel, janvier – juin 2016).

Conscients de la nécessité du financement agricole, et en particulier de l'octroi de crédits aux agriculteurs, les pays en développement ont commencé à mettre en œuvre des programmes et projets comportant des lignes de financement destinées aux producteurs pour couvrir les coûts de production. Ainsi, dans les années 1960 et 1970, les pays ouest-africains ont adopté plusieurs politiques visant à faciliter l'accès des agriculteurs au financement. Par exemple, ils ont fixé des taux d'intérêt relativement bas et imposé aux banques des quotas de prêts obligatoires. Par ailleurs, ils ont créé des banques ou des caisses de développement agricole (ex. : Caisse Nationale de Crédit Agricole – CNCA – au Togo), chargées de financer les agriculteurs.

Cependant, ces programmes ont souvent été mal gérés, ce qui a conduit à plusieurs problèmes. Tout d'abord, ils ne parvenaient pas à atteindre les agriculteurs les plus pauvres. De plus, les pouvoirs publics ont fréquemment imposé des annulations de dettes, créant une certaine confusion chez les agriculteurs entre dons et prêts. En outre, les faibles taux de recouvrement des prêts et les remises de dettes répétées ont rendu ces politiques difficilement viables. Depuis lors, le principal problème rencontré par ces mécanismes de financement – qu'ils soient mis en œuvre

par des projets de développement ou par des banques/SDF – reste le non-remboursement des crédits octroyés. Cette situation, observée dans presque tous les programmes et projets de développement agricole, compromet dangereusement l'accès au financement des producteurs et, de ce fait, la capacité de production des systèmes agricoles.

Le Projet de Réhabilitation et d'Aménagement des Terres Agricoles de Mission-Tové (PARTAM), initié par le gouvernement togolais pour améliorer les conditions de vie des populations de la vallée du Zio à travers le développement de la riziculture, a connu une expérience difficile en matière de remboursement de crédits. En effet, entre 2012 (année du démarrage du financement) et 2016 (année de suspension du crédit), le taux des impayés est passé de 13 % à plus de 25 %, mettant en péril la viabilité de ce mécanisme de financement.

Ces difficultés de remboursement soulèvent des questions cruciales quant aux facteurs sous-jacents qui pourraient expliquer une telle situation. La capacité organisationnelle et fonctionnelle des coopératives agricoles, notamment celles structurées en groupes à caution solidaire, constitue une série de variables qui nécessitent une analyse approfondie. Il est essentiel de comprendre pourquoi certaines coopératives parviennent à honorer leurs engagements financiers, tandis que d'autres échouent. Afin de proposer des solutions susceptibles d'orienter les politiques de relance du financement agricole dans la région, cette étude s'interroge sur des aspects tels que la présence des femmes au sein des coopératives, la tenue régulière des réunions et des Assemblées Générales Ordinaires (AGO), le paiement des droits d'adhésion par les membres, la mise en place des organes de gestion et de contrôle, ainsi que le niveau d'instruction des membres de ces organes. Les réponses à ces interrogations permettront de revisiter les différentes étapes du processus d'octroi de crédit et d'analyser l'émergence des causes de non-remboursement dans le cadre de ce projet. Cela permettra également de mieux appréhender les conséquences qui en découlent, afin de proposer des pistes de solutions.

En effet, cerner les facteurs qui déterminent les impayés dans le cadre de ce projet de développement rizicole à Mission-Tové peut contribuer à la mise en place de mécanismes de crédit durables et adaptés, capables de garantir la stabilité du financement et le développement des exploitations agricoles.

La présente recherche s'articule autour de la question centrale suivante : Quelle est l'influence de la performance organisationnelle, structurelle et fonctionnelle des coopératives agricoles sur leur capacité de remboursement des crédits. ? Pour y répondre, l'étude met un accent particulier sur plusieurs dimensions clés du fonctionnement coopératif, donnant lieu aux interrogations spécifiques suivantes : Dans quelle mesure l'inclusion des femmes au sein des coopératives contribue-t-elle à améliorer la discipline de remboursement ? Quel est l'effet de la régularité des

réunions et des assemblées générales ordinaires sur la gouvernance et la responsabilité financière des membres ? En quoi le paiement des droits d'adhésion constitue-t-il un indicateur d'engagement et de fiabilité financière ? Comment la mise en place d'organes de gestion structurés et aussi le niveau d'instruction des membres des dits organes impactent-ils le suivi et la performance des crédits ?

Ceci étant, ce travail de recherche abordera trois chapitres qui respectivement vont traiter le cadre de références conceptuelles et théoriques, le cadre organisationnel et méthodologique et le cadre analytique suivi de discussions.

CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE ET DE REFERENCES CONCEPTUELLES

Ce premier chapitre décrit le cadre général, théorique et conceptuel avec une présentation de revue critique sur la question de remboursement de crédit en général et sur le crédit agricole en particulier. Il sera particulièrement question de faire ressortir l'objectif de l'étude, les hypothèses, certains concepts clés, les théories économiques et les études empiriques liées à la problématique de remboursement de crédits de campagne agricole.

I. Cadre général de l'étude

Il sera question de faire ressortir dans la section suivante, l'objectif général et spécifique ainsi que les hypothèses de l'étude.

1. Objectif général

L'objectif principal de ce mémoire est d'identifier les déterminants des difficultés de remboursement des crédits de campagne agricole liés à des caractéristiques organisationnelles, structurelles et fonctionnelles des groupes à caution solidaire dans le cadre du projet PARTAM.

1.2. Objectifs spécifiques

Spécifiquement, il s'agit de :

- Évaluer l'effet de la proportion de femmes au sein des coopératives sur leur capacité de remboursement des crédits agricoles ;
- Analyser l'effet de la tenue régulière des réunions et des assemblées générales ordinaires sur la performance de remboursement des crédits ;
- Examiner le lien entre le paiement des droits d'adhésion et la capacité de remboursement des coopératives agricoles ;
- Étudier l'influence des organes de contrôle et de gestion ;
- Apprécier l'effet du niveau d'instruction des membres des organes de gestion et de contrôle sur la performance de remboursement des crédits agricoles.

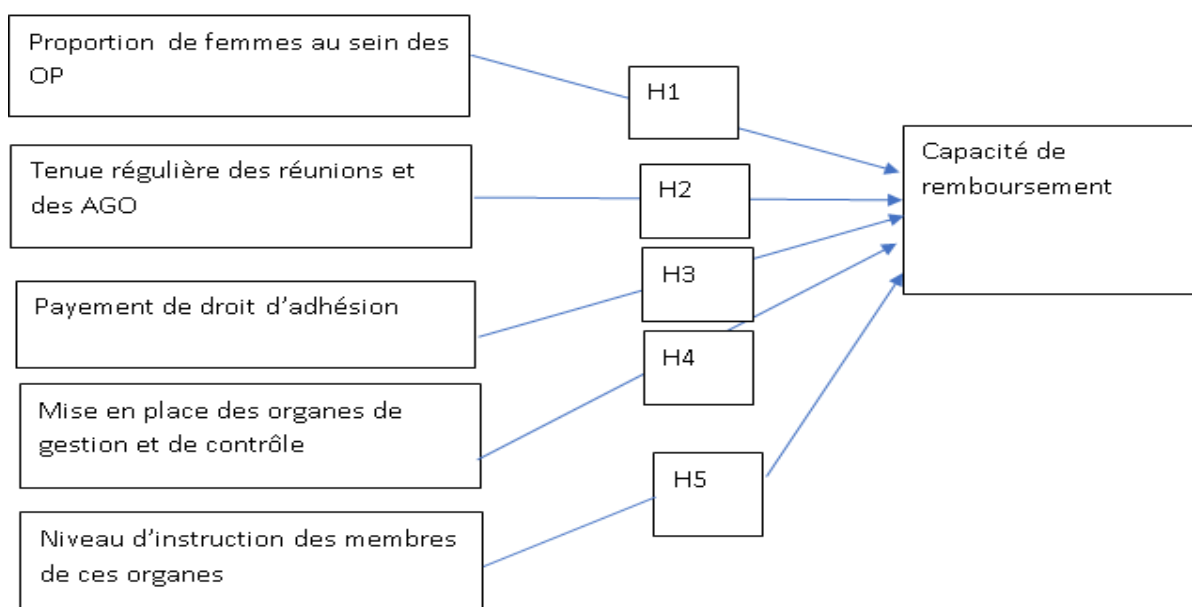
2. Hypothèse générale

Les caractéristiques organisationnelles, structurelles et fonctionnelles des coopératives déterminent la capacité de remboursement des coopératives agricoles.

2.1. Hypothèses spécifiques

- La proportion des femmes au sein des coopératives influence positivement la capacité de remboursement ;
- La Tenue régulière des réunions ainsi que des AGO favorise le remboursement ;
- Le paiement de droit d'adhésion agit positivement sur la capacité de remboursement ;
- La mise en place des organes de contrôle et de gestion agit positivement sur la performance de remboursement ;
- Le niveau d'instruction des membres de ces organes a un effet améliorateur sur la capacité de remboursement des coopératives.

Figure 1 : Modèle de recherche
Source : conçu par l'auteur du document



II. Cadre conceptuel

Il sera question ici de définir quelques concepts qui ont trait à la problématique de remboursement de crédit en général et sur le crédit agricole en particulier.

1. Coopératives agricoles

Les coopératives agricoles, formes structurées d'organisations paysannes (OP), sont des regroupements de producteurs qui visent à améliorer collectivement leurs conditions de production, de commercialisation, d'accès aux intrants et au financement. Fondées sur les principes de solidarité, de gestion démocratique et de mutualisation des ressources (Birchall & Ketilson, 2009), ces organisations jouent un rôle central dans les systèmes de crédit agricole.

Dans l'espace UEMOA, le fonctionnement des coopératives agricoles est encadré par les actes uniformes de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), qui définissent les règles de gouvernance, de transparence, et de responsabilité dans leur gestion. Ces normes influencent directement la capacité des coopératives à gérer efficacement les ressources financières mises à leur disposition.

Dans le cadre du Projet d'Aménagement et de Réhabilitation des Terres Agricoles de Mission Tové (PARTAM), l'accès au crédit de campagne par les OP repose fortement sur leur performance organisationnelle et leur discipline financière. Ainsi, la capacité de remboursement des coopératives agricoles constitue un levier stratégique de viabilité et de pérennité du mécanisme de financement mis en place. Or, cette capacité dépend non seulement de facteurs économiques et climatiques, mais aussi de facteurs internes tels que la structuration des organes de gestion, la régularité des assemblées générales, la participation des membres et la transparence des décisions.

Ce mémoire s'inscrit dans cette dynamique en cherchant à analyser les déterminants organisationnels, sociaux et économiques qui influencent la performance de remboursement des crédits de campagne agricole par les OP, à travers une étude de cas centrée sur les coopératives bénéficiaires du projet PARTAM au Togo.

2. Le crédit agricole

Le crédit agricole est un levier essentiel pour le développement du secteur agricole, en particulier dans les contextes où les exploitants font face à des contraintes de liquidité. D'après Ghatak et Guinnane (1999), il s'agit d'un mécanisme de financement conçu pour couvrir les besoins en capital des producteurs agricoles, notamment pour l'achat d'intrants, l'acquisition d'équipements, le paiement de la main-d'œuvre ou encore les travaux d'aménagement. Ce crédit peut être octroyé à court, moyen ou long terme, en fonction des cycles de production et du type d'exploitation.

Dans le cadre du Projet d'Aménagement et de Réhabilitation des Terres Agricoles de Mission Tové (PARTAM), le crédit agricole est au cœur du dispositif de relance des activités agricoles. Il constitue le principal moyen par lequel les organisations paysannes (OP), notamment les coopératives agricoles, financent leurs campagnes agricoles, dans une logique de dynamisation de la production et d'amélioration des revenus des exploitants.

Toutefois, la réussite de cette approche dépend largement de la capacité des OP à rembourser les crédits octroyés. Les difficultés de remboursement peuvent mettre en péril la pérennité du mécanisme financier mis en place et limiter l'impact global du projet. Ainsi, ce mémoire vise à

analyser les facteurs organisationnels, sociaux et économiques qui influencent la performance de remboursement des crédits de campagne agricole au sein des OP bénéficiaires du PARTAM, afin de proposer des pistes d'amélioration pour la gestion du crédit rural dans un contexte de développement agricole.

3. Impayés

Selon Azokly (2010), la notion d'impayé est un terme général qui est utilisé sous différent aspect de non remboursement de crédit. Il existe donc plusieurs types d'impayés suivant l'âge ou le stade où l'on se trouve en matière de recouvrement. En microfinance, un crédit est considéré comme étant impayé lorsque :

- Le montant d'une des échéances n'est partiellement pas payé à la date de l'échéance ;
- Le montant d'une des échéances est payé avec retard ;
- Le montant d'une des échéances n'est pas du tout payé.

4. Risques des impayés

Le risque de crédit tient au fait que l'exploitant agricole qui contracte un prêt peut être dans l'incapacité de le rembourser, pour diverses raisons. Le non-remboursement d'un prêt est éventuellement imputable aux compétences techniques, à la santé, la moralité ou la personnalité de l'agriculteur et de sa famille. Les risques peuvent provenir également des intrants (disponibilité, qualité, prix), ainsi que des dommages infligés à la production par des aléas climatiques (sécheresse, inondation, température) ou des maladies des plantes et des animaux. A cette liste s'ajoutent les risques liés à la commercialisation de la production, les risques réglementaires, les risques sociaux, etc. (Holonkou 2001). Les risques de crédit sont donc particulièrement nombreux en agriculture. Ils sont difficiles à cerner et assurément plus imprévisibles que les risques de crédit associés à des particuliers ou à des entreprises d'autres secteurs. C'est la principale raison pour laquelle les banques ont toujours eu une grande réticence à financer l'activité agricole.

5. Capacité de remboursement

La capacité de remboursement désigne la faculté d'une coopérative ou d'un producteur agricole à honorer ses engagements financiers en temps voulu. Elle dépend des revenus générés par l'activité agricole, la gestion des risques et des aléas climatiques (Stiglitz, J. E., & Weiss, A. 1981).

6. Taux de remboursement

Le taux de remboursement selon Zeller, M., et al. (1997), représente la proportion des prêts remboursés dans les délais convenus. Un taux élevé reflète la solvabilité des emprunteurs, tandis qu'un taux faible est souvent le signe d'une mauvaise gestion ou de difficultés économiques.

7. Caution solidaire

Pour Giné, X., & Karlan, D. (2014), le mécanisme de caution solidaire implique que les membres d'une coopérative ou d'un groupe d'emprunteurs partagent la responsabilité du remboursement. Ce système crée une pression collective qui peut améliorer les taux de remboursement mais expose aussi les membres à des risques partagés. Pour Stiglitz (1990) et Zeller (1998), dans les crédits de groupe, chaque emprunteur est responsable du paiement des crédits de ses pairs ; les crédits subséquents ne seront obtenus qu'à la seule condition que le crédit antérieur soit entièrement payé. Cette forme de garantie, bâtie sur la solidarité communautaire et sur le contrôle mutuel par les pairs a été contestée par certains auteurs. Au Bénin par exemple, selon une étude, rapportée par Holonkou et al. (2001), cette forme de garantie a conduit à des taux d'impayés de 40% dans une caisse locale en 1999.

8. Formation en gestion financière

La formation des membres de coopératives en gestion financière, en gestion des risques, et en production agricole est cruciale pour améliorer leur performance. Elle favorise la maîtrise des outils nécessaires à la gestion efficace des crédits et des activités économiques, (Bingen, J., Serrano, A., & Howard, J. 2003).

III. Les théories

Afin de mieux appréhender la problématique du remboursement des crédits de campagne agricole par les coopératives, il est essentiel de s'appuyer sur un cadre théorique solide. Cette section vise à présenter les principales théories et approches conceptuelles mobilisées dans le cadre de cette étude. Elles permettront de mieux comprendre les comportements des acteurs, les dynamiques organisationnelles des coopératives et les mécanismes économiques liés à l'accès et au remboursement du crédit agricole.

1. Théorie du crédit rural

Cette théorie met en avant l'importance de l'accès au crédit pour stimuler la productivité agricole et réduire la pauvreté en milieu rural. Les auteurs tels que Von (1991) affirment que l'accès au

crédit rural peut renforcer les capacités productives des agriculteurs. Cependant, l'accès au crédit nécessite des mécanismes institutionnels solides pour garantir le remboursement.

2. Théorie de l'agence

Proposée par Jensen et Meckling (1976), cette théorie explique la relation entre les prêteurs (principaux) et les emprunteurs (agents). Dans le cadre des coopératives agricoles, les asymétries d'information peuvent engendrer des problèmes d'aléa moral et d'antisélection. La gestion financière efficace au sein des coopératives peut réduire ces asymétries en assurant une transparence des comptes et des transactions.

3. Théorie de la microfinance

La microfinance est largement utilisée pour financer des petits agriculteurs et des coopératives dans les pays en développement. Dans le cadre de ce projet PARTAM, l'état a mis un fonds de garantie à la disposition de FUCEC, institut de microfinance chargée d'assurer le financement des agriculteurs organisés en coopératives.

Selon Yunus (1999), les groupes de caution solidaire (comme les coopératives) permettent de mutualiser les risques et de garantir le remboursement. Les pratiques organisationnelles (tenue des réunions, AGO, gestion financière) renforcent la cohésion du groupe et la discipline dans le remboursement des prêts.

4. Théorie de la gouvernance coopérative

Cette théorie, développée par Hansmann (1996), met l'accent sur la structure de gouvernance des coopératives et l'importance de la participation des membres dans les processus décisionnels. L'efficacité de la gouvernance, notamment la tenue des réunions régulières et des assemblées générales, joue un rôle crucial dans la transparence et la prise de décision collective, ce qui influence la capacité des membres à rembourser leurs prêts.

5. Théorie du capital social

Le capital social est un concept développé par Bourdieu (1986) et Putnam (1993), qui souligne que la coopération et la confiance entre les membres d'une coopérative favorisent la mise en commun des ressources et la coordination des actions collectives. Dans les coopératives agricoles, les réunions régulières et les assemblées générales renforcent le capital social, augmentant ainsi la probabilité de remboursement du crédit par la cohésion du groupe.

6. Théorie de la gestion financière

Selon Ross, Westfield et Jordan (2008), la gestion financière concerne l'utilisation efficace et transparente des ressources financières dans une organisation. Dans le contexte des coopératives agricoles, une gestion financière rigoureuse, avec une tenue régulière des documents comptables, permet de surveiller les flux de trésorerie, les dépenses et les revenus, garantissant ainsi la solvabilité.

7. Théorie du contrôle de gestion

La théorie du contrôle de gestion de Anthony et Govinda Rajan (2004) met en lumière l'importance de la mise en place d'outils de suivi financier (documents comptables et financiers) pour améliorer les performances des organisations. Le suivi régulier des documents comptables permet de repérer rapidement les écarts et d'ajuster les pratiques pour garantir la capacité de remboursement des coopératives.

IV. Revue empirique

Pour une revue empirique sur la capacité de remboursement des coopératives agricoles, il est essentiel d'explorer des études qui ont analysé les facteurs influençant le remboursement de crédit par les coopératives, en se concentrant sur les aspects de gestion financière, gouvernance, pratiques organisationnelles et la nature du crédit. Voici une proposition de revue empirique, en s'appuyant sur des études pertinentes à travers plusieurs contextes.

1. L'importance et les difficultés liées au crédit agricole

Selon un rapport de la DID en 2010, pour la majorité des pays en développement dont le PIB dépend fortement de la production agricole, le crédit d'exploitation constitue l'outil de base pour améliorer la productivité de l'agriculture. Selon Ouédraogo et al (2008), chaque pauvre, grâce au crédit, pourrait se transformer en micro-entrepreneur et enclencher un processus d'accumulation et de réussite économique.

Mais, malgré les initiatives d'amélioration des conditions de financement, la capacité de prendre correctement en charge les besoins de l'agriculture est fortement questionnée. L'accès au crédit reste limité et contraignant pour les exploitations agricoles. Cette situation est inquiétante d'autant plus que l'accès au crédit est supposé avoir des répercussions positives sur l'adoption de nouvelles technologies, de respect des normes de bonne production, et de façon générale sur la performance et le bien-être des producteurs (Fall, 2006). Il est reconnu que sans un bon fonctionnement du marché financier, il y a peu de perspectives d'amélioration de la productivité agricole et du niveau de vie des populations rurales africaines de façon substantielle et

significative (Diagne, 1999). En effet, l'accès difficile au crédit reste une contrainte principale au développement de l'agriculture familiale qui a besoin de ressources pour son intensification et sa modernisation Wampfler et al, (2003).

2. Taux de remboursement

Plusieurs études ont démontré que le taux d'intérêt appliqué aux crédits agricoles influence significativement la capacité de remboursement des bénéficiaires. Une analyse menée par Zeller et al. (1997) montre que des taux d'intérêt trop élevés peuvent entraîner des défaillances de remboursement, notamment pour les petits producteurs agricoles ayant des marges bénéficiaires limitées.

3. Délai d'étude de dossier et libération des fonds

Les retards dans le traitement des dossiers de crédit et la libération tardive des fonds ont également été identifiés comme des facteurs critiques pour la réussite ou l'échec des campagnes agricoles. Une étude menée par Khandker (2005) sur les programmes de microfinance en Asie du Sud-Est a montré que des retards dans la libération des fonds peuvent empêcher les agriculteurs d'investir à temps dans les intrants, ce qui affecte directement les rendements agricoles et, par conséquent, leur capacité à rembourser.

Le timing est crucial : les producteurs ont besoin d'accéder aux fonds avant le début de la campagne agricole. Des processus plus rapides pour l'approbation et la libération des crédits sont liés à de meilleures performances de remboursement.

4. Echéance de remboursement

Le mode et la fréquence des remboursements peuvent avoir un impact sur le taux de remboursement des prêts. Une étude menée par Giné et Karlan (2014) dans les programmes de crédit agricole en Afrique subsaharienne a comparé les effets des échéances de remboursement à court terme (mensuelles) par rapport à celles à long terme (annuelles ou semi-annuelles). Il a été constaté que des échéances mieux adaptées aux cycles de production agricole permettent aux emprunteurs de mieux gérer leurs flux de trésorerie et de limiter les défaillances.

Les échéances alignées sur le cycle agricole (après récolte) réduisent les défauts de paiement, car elles permettent aux producteurs de rembourser après la commercialisation de leurs produits.

5. Impact des délais de crédit sur la performance des coopératives agricoles

Moutari et al. (2020) ont mené une étude sur le financement des coopératives rizicoles au Niger, où ils ont trouvé que des crédits à court terme avec des conditions de remboursement flexibles

ont un impact positif sur la solvabilité des coopératives. Le délai d'étude des dossiers et la libération rapide des fonds ont été essentiels pour maximiser les rendements agricoles.

Les coopératives ayant reçu des crédits avec des conditions flexibles de remboursement (adaptées aux cycles de production) ont présenté des taux de remboursement plus élevés, améliorant ainsi leur accès à des financements futurs.

6. Bonne gouvernance des coopératives

La FAO (2017) a réalisé une étude sur les performances des coopératives agricoles au Togo, soulignant que l'absence d'assemblées générales ordinaires (AGO) et la faible participation des membres aux réunions sont des facteurs de dysfonctionnement. Les coopératives qui maintiennent une bonne gouvernance avec l'organisation régulière des AGO et des réunions fréquentes présentent un meilleur comportement de remboursement des crédits.

Les bonnes pratiques de gouvernance, telles que la tenue d'AGO, favorisent la transparence et la discipline financière, améliorant ainsi la solvabilité des coopératives.

7. Risques agricoles

L'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) a mené des études qui se sont intéressées à la gestion des risques agricoles au Togo. Elle a constaté que les coopératives agricoles exposées à des risques climatiques élevés avaient des difficultés à rembourser leurs crédits, en raison des fluctuations importantes des rendements agricoles. Les coopératives qui ont mis en place des stratégies de diversification de production et des mécanismes d'assurance agricole ont cependant enregistré de meilleurs résultats en matière de remboursement (UEMOA 2016)

La gestion des risques agricoles, notamment climatiques, est un facteur critique qui influence la solvabilité des coopératives agricoles au Togo.

8. Formation en gestion de crédits et innovations techniques

L'Institut de Conseil et d'Appui aux Actions de Développement, ICRA (2020) a conduit une étude approfondie sur l'efficacité des systèmes de financement agricole dans la chaîne de valeur riz au Togo. Le rapport indique que les coopératives qui ont accès à des formations continues sur la gestion des crédits et des financements agricoles ont significativement amélioré leur performance en matière de remboursement. L'étude révèle également que l'adoption de technologies agricoles (telles que RiceAdvice Smart Valleys..) améliore la productivité, ce qui facilite le remboursement.

L'accès aux technologies agricoles et à la formation en gestion financière sont des leviers importants pour améliorer la solvabilité des coopératives.

Le crédit agricole est un levier essentiel pour améliorer la productivité et les revenus des agriculteurs, notamment dans les pays en développement où il constitue une ressource clé pour l'achat d'intrants et l'investissement dans les exploitations (DID, 2010 ; Ouédraogo et al., (2008). Toutefois, malgré son importance, plusieurs contraintes limitent son efficacité et sa viabilité. Les taux d'intérêt appliqués influencent fortement la capacité des agriculteurs à rembourser leurs prêts. Des taux élevés augmentent les risques de défaut, surtout pour les petits producteurs dont les marges bénéficiaires sont faibles Zeller et al., (1997). Les retards dans le traitement et la mise à disposition des financements pénalisent les agriculteurs en les empêchant d'investir à temps dans les intrants, ce qui réduit leurs rendements et leur capacité de remboursement (Khandker, 2005). L'adéquation des échéanciers avec le cycle agricole est un facteur clé de la solvabilité des producteurs. Les échéances adaptées aux récoltes permettent aux emprunteurs d'avoir les ressources nécessaires pour honorer leurs engagements Giné & Karlan, (2014). La performance des coopératives agricoles est influencée par la qualité de leur gouvernance. Une gestion rigoureuse avec des réunions régulières et des organes de contrôle efficaces favorise un meilleur remboursement des crédits FAO, (2017). Les chocs climatiques et la volatilité des rendements sont des menaces majeures. Les coopératives qui mettent en place des stratégies d'assurance ou de diversification de production améliorent leur stabilité financière et leur taux de remboursement (UEMOA, 2016). L'accès à des formations sur la gestion des crédits et l'adoption de technologies agricoles modernes augmentent la productivité et la solvabilité des agriculteurs (ICRA, 2020).

9. Détournement de crédits

Edmond (1994) considère « qu'une trop grande socialisation du crédit pour les campagnes Agricoles et la non-couverture des besoins financiers par les acteurs socio-économiques entraînent le détournement des crédits de la part des clients ». En revanche, Chao-Beroff (1999) fait remarquer que « la période où le prêt est octroyé est un facteur à prendre en considération, car elle pourrait affecter le remboursement ». En effet, estime-t-il « si l'IMF tarde à accorder le prêt à cause des formalités administratives trop contraignantes, le crédit peut être accordé à un moment où le client n'en manifesterait plus le besoin réel. Le crédit serait ainsi inefficacement utilisé ; ce qui pourra occasionner d'éventuels impayés ».

10. Caractéristiques des offreurs et des demandeurs

Une étude faite par Honlonkou et al. (2001) a eu pour but d'identifier les facteurs explicatifs du remboursement des crédits dans les IMF au Bénin. Au moyen de deux modèles Tobit, les auteurs ont abouti aux résultats selon lesquels la performance des IMF en matière de remboursement est liée aussi bien aux caractéristiques des caisses (caractéristiques du gérant, supervision adéquate après l'obtention du crédit, aux activités financières) qu'aux caractéristiques des clients (sexe, proximité géographique de la caisse, type de garantie, volume d'activités, l'expertise accumulée dans l'activité à financer et la taille de l'emprunt). Ces mêmes résultats permettent entre autres de conclure « que les garanties immatérielles ont plus d'influence positive sur les taux de remboursement que celles matérielles ». L'étude recommande donc que « les IMF accordent plus d'importance aux facteurs de motivation de l'emprunteur dans l'octroi des crédits ».

Parallèlement à leur analyse, les travaux de Wampfler (2001) visent la défaillance du système de gouvernance comme déterminante des situations critiques dans le secteur de la microfinance. « Cette défaillance est souvent manifestée par le manque de clarté dans la responsabilité des différentes parties prenantes, le manque de responsabilisation de l'opérateur extérieur, le conflit entre opérateurs extérieurs et la fédération, la propriété de réseau non clairement définie ». Dans le prolongement de son analyse, il indique que l'une des méthodes de réduction des créances en souffrance est l'étude minutieuse des dossiers de prêt avant l'octroi de crédit. Pour finir, il suggère qu'un suivi régulier des crédits octroyés soit instauré dans les procédures phares de ces institutions.

Ahouangbo (2006), estime quant à lui, que l'IMF (Institution de Micro Finance) est la première personne responsable des impayés même si parfois la cause semble être externe. D'après lui, du moment où c'est l'IMF elle-même qui fixe ses principes, qui génère sa culture de remboursement, qui inculque la discipline de crédit à ses employés et ses clients, elle doit pouvoir prévoir les événements qu'elle ne put contrôler. Les causes des impayés, selon lui sont d'abord liées à l'institution, et dans une moindre mesure, imputables à l'emprunteur et à d'autres paramètres externes. Pour lui, les causes liées à l'institution sont de plusieurs ordres, à savoir : le retard de déblocage des crédits, les dossiers de prêt mal étudiés (montant surévalué ou sous-évalué), l'insuffisance ou le manque de suivi, le non-respect des procédures de mise en place du crédit par certains agents de crédit. Les causes liées à l'emprunteur peuvent être, selon lui : l'incompréhension du contrat de prêt, la mauvaise foi, la mauvaise gestion, le détournement de l'objet du crédit, le manque de caution solidaire ou le manque de solidarité. L'auteur identifie comme causes probables externes : les aléas climatiques (sécheresse, cataclysme naturel, incendie) et les mesures de répression à l'encontre des vendeurs de rue. Dans une analyse plus

restrictive et descriptive, et analysant la situation des impayés au PADME-Bénin, Adjimavo (2000) trouve que celle-ci (situation des impayés) est liée non seulement à la mauvaise gestion, mais aussi au manque de professionnalisme des administrateurs des IMF et à la mauvaise volonté des clients. Selon lui, les retards pénalisent l'institution, puisque les montants restent immobilisés dans la main des clients, ce qui influence négativement la trésorerie de l'IMF. Tout en abondant dans le même sens que Ahouangbo (2006), Azocly (2010) dans ses analyses, a aussi regroupé les causes des impayés en trois catégories : les causes liées à l'institution (l'insuffisance ou manque de suivi des clients financés, dossiers de prêts mal étudiés, violation par le staff des politiques et procédures de mise en place de crédit, fraude des agents) ; les causes liées à l'emprunteur (mauvaise gestion de l'entreprise, le non investissement du crédit dans l'entreprise, mauvaise foi); les causes externes (les catastrophes naturelles telles que les inondations, la sécheresse, l'invasion des criquets migrateurs, le tremblement de terre, maladie du client débiteur ou de ses proches, décès d'un proche du client ou de lui-même).

11. Garantie et caution

Le problème de garantie a été évoqué par Hudon et Ouro-Koura (2007) dans une étude menée au Togo sur les facteurs contingents du taux de remboursement au sein des IMF. Les auteurs ont trouvé que « les crédits en caution solidaire ont de faible chance d'échec alors que les crédits soutenus par des garanties réelles donnent lieu à plus de défaillance que les autres ». Hudon et Ouro-Koura (2007) indiquent par ailleurs que les variables explicatives tels que le rang du crédit, l'objet du prêt, le lieu de résidence de l'emprunteur et l'âge de l'emprunteur ont une influence significative sur le taux de remboursement de crédit.

Ces enseignements, bien que riches, révèlent également des lacunes spécifiques au contexte togolais, notamment l'absence d'analyses approfondies sur le rôle des mécanismes de caution solidaire et sur l'impact des contraintes structurelles et organisationnelles locales. Peu d'études approfondissent l'impact de la gouvernance interne (participation des femmes, tenue des assemblées générales, existence d'organes de contrôle) sur la solvabilité des emprunteurs.

En tenant compte de ces limites, cette étude vise à apporter une contribution originale en s'appuyant sur les questions de recherche et hypothèses.

L'étude adoptera une approche spécifique au Togo, en analysant les déterminants des impayés au sein des coopératives bénéficiaires du projet PARTAM en mettant en évidence l'impact des caractéristiques organisationnelles et fonctionnelles des coopératives sur la capacité de remboursement.

Cette étude s'inscrit donc dans une démarche de complémentarité en s'appuyant sur ces bases théoriques et empiriques pour explorer les déterminants du remboursement des crédits agricoles dans le cadre du projet PARTAM. Elle vise à fournir des pistes d'amélioration pragmatiques pour renforcer la durabilité des initiatives similaires à l'avenir.

CHAPITRE 2. CADRE ORGANISATIONNEL ET METHODOLOGIE

Le deuxième chapitre de ce travail de recherche s'intéresse tout d'abord à une présentation du projet PARTAM dans sa globalité avec un focus sur l'aspect octroi de crédits de campagne agricole et enfin, abordera la méthodologie utilisée depuis l'identification du public cible, la collecte et l'analyse des données pour aboutir à la validation ou non des hypothèses avancées pour apprécier la capacité de remboursement des coopératives.

I. Cadre organisationnel

1. Cadre physique et institutionnel de l'étude

Il s'agit ici de présenter le projet PARTAM dans sa constitution et sa localisation.

1.1 Contexte du projet PARTAM

PARTAM (Projet d'Aménagement et de Réhabilitation des Terres Agricoles de Mission) a été initié par le gouvernement togolais dans un contexte où le Togo, en matière de consommation du riz, dépend fortement de l'extérieur. La production locale n'atteint pas 50%. Cette situation occasionne d'importantes sorties de devises environ quatre (04) milliards de francs CFA par an. Or, le pays dispose des sites propices à la production de cette denrée parmi lesquels se trouve la vallée de Zio.

Ainsi, il est prévu l'aménagement des bas-fonds puis des terres en aval des barrages des points d'eau de même que la réhabilitation des anciens périmètres hydro – agricoles en vue de limiter ces importations. C'est dans ce cadre que l'attention est tournée sur la vallée de Zio où les Chinois avaient aménagé un périmètre irrigué de 360 Ha depuis les années 60 et 70 et l'aménagement d'un nouveau périmètre de 300 Ha. Il s'agit d'un système d'irrigation gravitaire. Un cours d'eau de régime presque permanent (Zio), sert d'eau d'irrigation du site aménagé. Un point surélevé de ce cours d'eau est relié au périmètre aménagé par un canal principal qui arrose l'ensemble du périmètre à l'aide des canaux secondaires et tertiaires.

Le projet a été cofinancé financé par le gouvernement du Togo et les partenaires financiers que sont : Fonds Saoudien de Développement (FSD), Banque Arabe de Développement en Afrique (BADEA) et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD).

1.2. Objectif du projet PARTAM

L'objectif global du projet est de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté des populations rurales vivant dans la vallée du zio qui polarise quatre

cantons (Mission Tové, Kovié, Ziohonou, Bolou) et un village autonome (Assomé). Plus spécifiquement, ce projet vise à (i) accroître la production agricole, notamment du riz à 5.500 tonnes de riz paddy à l'hectare, (ii) contribuer à l'amélioration des revenus et des conditions de vie des populations bénéficiaires. Les travaux du projet ont été menés de concert avec les partenaires techniques et financiers.

1.3. Réalisations du projet

La mise en œuvre de ce projet a permis d'engranger les résultats suivants :

- Un périmètre irrigué de 360 ha existant est réhabilité ;
- Un nouveau périmètre de 300 ha est aménagé ;
- 15 magasins de stockage avec aires de séchage sont construits ;
- 18 km de pistes de désenclavement sont réhabilités ;
- 32,5 km de pistes sont construits ;
- Un matériel et équipements agricoles constitués de 15 motoculteurs avec accessoires, 12 batteuses, 10 vanneuses de riz paddy et 8 décortiqueuses acquis ;
- Amenée de ligne électrique dans la zone du projet ;
- Une ligne de crédit de campagne agricole d'un montant de 508.000. 000 de FCFA mise en place pour le financement des activités agricoles au profit des producteurs de la zone du projet organisés en coopératives ;
- Une ligne de crédit d'un montant de 75 millions mise en place pour les Activités Génératrices de Revenus (AGR) ;
- 300 producteurs alphabétisés ;
- L'ancien Centre Rizicole du Zio (CRZ) construit dans les années 70 est réhabilité pour servir du siège du Projet (bureaux et logements du personnel) ;
- Appui Accompagnement-Organisation et Formation des Producteurs pour suivis ;
- Une mini adduction d'eau potable composée de deux forages un château d'eau de 250 m³ et 6 bornes fontaines est mise en place.

Parmi les activités menées dans le cadre de la mise en œuvre du projet, notre recherche s'est plus intéressée à l'aspect de l'octroi de crédit de campagne agricole. En effet, 408 865 550 FCFA ont été débloqués pour 120 Coopératives pour un total de 953 membres dont 396 Femmes. La gestion de cette forme d'activité a été l'apanage des organes et partenaires suivants: UEP (Unité d'Exécution du Projet), FUCEC institution de microfinances où les fonds sont disponibles pour assurer le financement (crédits) aux producteurs, ICAT (Institut de Conseil et d'Appui Technique) qui est une institution d'état de services et de vulgarisation agricole. L'ICAT est le

partenaire technique qui assure l'appui technique et formatif en termes d'organisation et de renforcement de capacité technique des producteurs, CGP (Comité de Gestion du Périmètre), est un organe facilitateur entre les producteurs bénéficiaires et les autres partenaires impliqués directement dans la mise en œuvre du projet.

1.4. Situation géographique du site du projet.

Le projet PARTAM se situe dans la partie un peu sud-ouest de la région maritime. Le projet couvre quatre cantons et un village autonome (Mission Tové, Kovié, Bolou Ewli et Assomé).

Figure 1: une vue sur le périmètre rizicole

Source : Document projet de l'UEP



II. Cadre méthodologique

Le cadre méthodologique vise à décrire les étapes et les outils utilisés pour répondre à la problématique du remboursement des crédits de campagne agricole au sein des coopératives bénéficiaires du projet PARTAM. L'objectif est d'identifier les facteurs influençant la capacité des coopératives à rembourser les crédits accordés et de proposer des solutions adaptées.

1. Opérationnalisation des variables

Cette étude s'intéressera à deux types de variables à savoir une variable expliquée, dépendante qui est binaire et elle permet de voir si le crédit est totalement remboursé ou pas. Elle est notée STUA.REMB. Cette variable endogène sera expliquée par des variables explicatives comme : la proportion de femmes dans les coopératives PRO.FEM la capacité organisationnelle des coopérative CAP.ORG (le paiement des droits d'adhésion, la tenue des réunions et des AGO, la disposition et le fonctionnement des organes de gestion et de contrôle, et le niveau d'instruction des membres des organes de gestion et de contrôle).

Tableau 1 : Opérationnalisation des variables

Types de variables	Code	Items
Situation de remboursement	STUA.REMB	1. Crédit remboursé 2. Crédit non remboursé
Proportion de femmes au sein des coopératives	PRO.FEM	Homme = 1 Femme = 2
Tenue de réunion	REU.	Pas du tout=0 Hebdomadaire=1 Mensuelle=2 Trimestrielle=3
Tenue des AGO	AGO	Tenue =1 Pas tenue= 0
Payment de droit d'adhésion	DHAD	Mauvais = 1 Passable = 2 Assez-bon = 3 Très bon = 4
Disposition des organes de gestion et de contrôle (CG, CS et CGC)	ORGG	Oui = 1 Non = 0
Niveau d'instruction des membres des organes élus	NIV.	Primaire =1 Secondaire1 = 2 Secondaire2= 3 Supérieur = 4

Source : Réalisé par l'auteur

2. Type de recherche

L'étude est de nature mixte, combinant des méthodes comme :

- **Quantitatives** : Pour collecter et analyser des données chiffrées sur les taux de remboursement, le montant de crédit octroyé à des coopératives et d'autres variables économiques.
- **Qualitatives** : Pour explorer les perceptions, et les dynamiques sociales et organisationnelles des coopératives.

Le tableau (2) suivant fait état de type de variable avec la méthode d'analyse utilisée au niveau de chacune d'elles.

Tableau 2 : Type de variables et la méthode d'analyse

Variabes étudiées	Type de variable	Méthodes d'analyse
Effectif des coopératives	Quantitative (discrète)	Statistiques descriptives : moyenne, médiane, écart-type, intervalles de confiance
Répartition hommes/femmes dans les coopératives	Quantitative (discrète)	Comparaison des moyennes (test de Welch), ratios, statistiques descriptives
Proportion de femmes dans les coopératives	Quantitative (continue)	Test de corrélation (Spearman), test de Fisher, graphique de dispersion
Montant des crédits alloués aux coopératives	Quantitative (continue)	Statistiques descriptives : moyenne, médiane, écart-type, quartiles
Performance de remboursement des crédits	Qualitative (ordinaire)	Catégorisation en six niveaux de performance
Fréquence des réunions des coopératives	Qualitative (nominale)	Analyse descriptive et relationnelle avec la performance
Tenue des AGO (Assemblées Générales Ordinaires)	Qualitative (binaire : Oui/Non)	Analyse descriptive et relationnelle avec la performance
Paiement des droits d'adhésion par les membres	Qualitative (ordinaire)	Tests statistiques (Spearman, Fisher), analyse descriptive, graphique en barres empilées, ACM
Présence et fonctionnement des organes de gestion	Qualitative (binaire : Oui/Non)	Analyse descriptive et relationnelle avec la performance
Niveau d'instruction des membres des organes de gestion	Quantitative (continue)	Tests statistiques (Kruskal-Wallis), corrélations (Spearman), analyse descriptive

Source : Conçu par l'auteur

3. Zone d'étude

La zone d'étude est centrée sur la vallée du Zio, avec un focus particulier sur les localités impliquées dans le projet PARTAM, (Mission Tové, Kovié, Bolou, Ewli et Assomé). Cette zone a été choisie en raison de sa contribution à la riziculture grâce au périmètre irrigué aménagé et de l'implication des coopératives agricoles dans le projet.

4. Population cible

Le projet a visé essentiellement les producteurs organisés en coopératives agricoles. Un regroupement d'au moins 5 producteurs de riz, peut bénéficier de l'appui du projet après avoir constitué un dossier de prêt soumis et bien étudié par l'équipe de crédit de FUCEC. Les producteurs se font accompagner dans le montage de leurs dossiers de crédits par les agents de

vulgarisation de l'ICAT. Des coopératives ayant contracté de crédits de campagne agricole entre 2012 et 2016 ont fait l'objet de critère de sélection.

5. Méthodes de collecte de données

5.1. Données primaires

➤ Enquêtes par questionnaire :

- Collecte des informations sur la capacité organisationnelle et fonctionnelle des coopératives agricoles. Cette enquête est faite auprès des membres coopérateurs des coopératives échantillons et plus précisément les membres des organes élus des dites coopératives.

➤ Entretiens semi-structurés :

- Discussions approfondies avec les responsables de coopératives, les responsables de l'institution de microfinance (FUCEC), les responsables de l'unité d'exécution du projet (UEP) et des agents de vulgarisation agricole (ICAT), partenaire technique du projet.

➤ Focus groups :

- Groupes de discussion avec les membres des coopératives en particulier les membres des organes dirigeants pour comprendre les dynamiques internes et les problèmes liés au remboursement.

5.2. Données secondaires

D'autres informations recueillies dans les différents rapports du projet PARTAM, les données financières fournies par la FUCEC et celles glanées dans les rapports du ministère en charge du développement agricole ont soutenu le présent travail de recherche.

6. Méthode d'échantillonnage

Sur les 120 coopératives bénéficiaires des formes de crédits de campagne agricole sur la période de 2012 à 2016, une sélection aléatoire de 60 coopératives représentant 50 % de la population totale a été faite pour la conduite des travaux. Cette sélection a été faite à partir d'une liste de toutes les coopératives bénéficiaires du projet ; à chacune de ces coopératives était attribuée un numéro et à partir de la fonction RAND en Excel qui génère automatiquement des nombres aléatoires, les 60 premières des coopératives ont été prises comme groupe de traitement. Ces coopératives ont une performance variée en termes de remboursement.

6.1. Analyse quantitative

Les données recueillies dans le cadre de cette étude ont été analysées à l'aide du logiciel d'analyse des données, R version 4.2 et de Microsoft Excel 2013.

Des statistiques descriptives telles que la moyenne, les fréquences, médianes et des intervalles de confiance à 95% ont été calculées pour les variables quantitatives.

Nous avons défini une échelle de performance de remboursement selon l'approche courante en microfinance et l'évaluation de risques en microcrédits de la Fautière des Unités Coopératives d'Épargne et de Crédit(FUCEC) liée au taux de remboursement, allant de « Mauvaise performance » (taux de remboursement <25%), « Performance faible » (taux de remboursement compris entre 25-<50%) ; « performance moyenne » (taux de remboursement>50%-<65%) ; « Assez bonne performance » (Taux de remboursement compris entre 65-75%) ; « Bonne performance » (Taux de remboursement comprise entre 75-99,99%) ; et « Très bonne performance » (recouvrement à 100%).

Nous avons aussi étudié les liens de corrélation entre la variable expliquée (dépendante) qui est le niveau de performance de remboursement et d'autres variables explicatives (variables indépendantes) telles que : la proportion des femmes dans les coopératives, la tenue régulière des réunions et des AGO, la mise en place des organes de gestion et de contrôle ainsi que le niveau d'instruction des membres desdits organes.

Cette étude de corrélation a été réalisée à l'aide des tests statistiques comme : Tests statistiques de (Kruskal-Wallis), corrélations (Spearman), analyse descriptive et relation avec les performances.

Nous avons construit des graphiques de visualisation et des tableaux à l'aide desdits logiciel permettant de comprendre les déterminants de remboursement dans le cadre du projet. La régression multiple est utilisée pour identifier les facteurs explicatifs des défauts de remboursement.

6.2. Analyse qualitative

Les données qualitatives recueillies dans le cadre de cette étude ont été codées et ont permis d'identifier les thèmes récurrents relatifs à la capacité organisationnelle et fonctionnelle des coopératives agricoles.

Le cadre organisationnel et méthodologique de cette étude a permis de poser les bases d'une analyse approfondie de la problématique du remboursement des crédits agricoles au sein des coopératives bénéficiaires du projet PARTAM. Ce projet, en réponse à la dépendance du Togo aux importations de riz, a favorisé la réhabilitation et l'aménagement des périmètres rizicoles

dans la vallée du Zio, tout en offrant des crédits de campagne agricole pour stimuler la production. L'approche méthodologique, combinant des données quantitatives et qualitatives, a permis d'explorer les dynamiques organisationnelles des coopératives et les facteurs influençant leur performance de remboursement. Malgré les défis liés à la collecte des données, notamment la réticence des bénéficiaires et les contraintes logistiques, les résultats escomptés visent à éclairer les stratégies pour améliorer la gestion des crédits et renforcer la viabilité des coopératives agricoles.

CHAPITRE 3. CADRE ANALYTIQUE

Dans ce chapitre, il sera question d'analyser les données collectées et de faire ressortir des résultats qui permettent de confirmer ou d'infirmer les hypothèses de la recherche.

Cette section présente l'analyse des données recueillies en vue de répondre aux questions de recherche et de vérifier les hypothèses formulées

I. Caractéristiques des coopératives étudiées

1. Composition et taille des coopératives

L'étude a porté sur un échantillon de 60 coopératives agricoles, totalisant 763 membres dont 379 sont touchés par nos enquêtes. La taille moyenne des coopératives est de 12,72 membres (IC 95% : [11,59 - 13,84]), comme indiqué dans le Tableau 3.

Tableau 3 : résumé des statistiques descriptives de la population des coopératives

Indicateur	Valeur	% et IC à 95%
Total hommes	422	55.32% -
Total femmes	341	44.68% -
Total membres	763	100% -
Ratio Hommes/Femmes	1.24	-
Moyenne hommes par coopérative	7.03	[6.23, 7.84]
Moyenne femmes par coopérative	5.68	[5.10, 6.27]
Taille moyenne des coopératives	12.72	[11.59, 13.84]

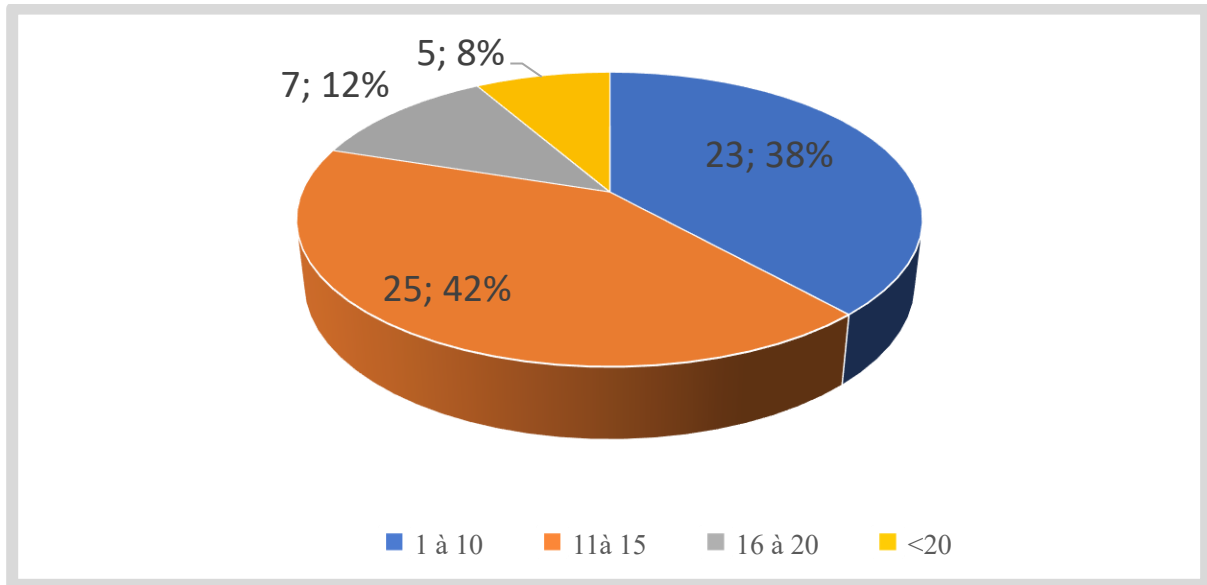
Source : réalisé par l'auteur à partir données des enquêtes collectées dans le courant de décembre 2024

La distribution des coopératives selon leur effectif se présente comme suit :

- 1-10 membres : 38,33% (23 coopératives)
- 11-15 membres : 41,67% (25 coopératives)
- 16-20 membres : 11,67% (7 coopératives)
- Plus de 20 membres : 8,33% (5 coopératives)

Cette répartition montre une concentration des coopératives (80%) dans la fourchette de 1 à 15 membres, suggérant une prédominance des petites structures dans l'échantillon.

Figure 2: La répartition des coopératives selon l'effectif (en pourcentage et en nombre)
 Source : réalisée à partir des données d'enquête par l'auteur



2. Répartition hommes/femmes

L'analyse de la composition genrée des coopératives révèle

- Total hommes : 422 (55,32%)
- Total femmes : 341 (44,68%)
- Ratio Hommes/Femmes : 1,24

En moyenne, on compte 7,03 hommes (IC 95% : [6,23 - 7,84]) et 5,68 femmes (IC 95% : [5,10 - 6,27]) par coopérative. Un test de Welch montre une différence significative entre ces moyennes ($t = 2,7217$, $p = 0,007575$), confirmant une légère prédominance masculine dans les coopératives.

Tableau 4 : Comparaison des moyennes des hommes et des femmes par coopérative

Indicateur	Valeur
Statistique t	2.7217
Degrés de liberté (df)	107.73
p-value	0.007575
Hypothèse alternative	La différence entre les moyennes n'est pas égale à 0
Intervalle de confiance à 95%	[0.37, 2.33]
Moyenne des hommes (mean of x)	7.03
Moyenne des femmes (mean of y)	5.68
Différence moyenne estimée	1.35 (en faveur des hommes)
Conclusion	Différence statistiquement significative entre les moyennes des hommes et des femmes au sein des coopératives

Source : Réalisé par l’auteur à partir des données d’enquête

La répartition des coopératives selon la proportion de femmes est la suivante :

- 25-50% de femmes : 61,67% des coopératives
- 51-75% de femmes : 38,33% des coopératives

Cette répartition indique une représentation féminine substantielle, bien que légèrement inférieure à celle des hommes dans la majorité des coopératives.

Tableau 5 : Récapitulatif de proportion de femmes dans les SCOOPS

Catégorie % F	Nombre de coopératives	Pourcentage (%)
25-50%	37	61.67%
51-75%	23	38.33%
Total	60	100%

Source : réalisé à partir des données de nos enquêtes

II. Analyse des crédits alloués aux coopératives agricoles

1. Répartition des crédits par catégorie

- L'analyse des crédits alloués aux 60 coopératives étudiées, révèle la distribution suivante
40% des coopératives ont reçu un crédit entre 1.500.000 et 2.500.000 FCFA
- 35% ont reçu entre 2.500.001 et 3.500.000 FCFA
- 13,33% ont reçu entre 3.500.001 et 4.500.000 FCFA
- 8,33% ont reçu plus de 4.500.001 FCFA
- Seulement 3,33% ont reçu moins de 1.500.000 FCFA

Tableau 6 : Répartition des crédits par catégorie

Catégorie de Crédits (Million (M) FCFA)	Nombre de coopératives	Pourcentage (%)
< 2M	9	15%
2M - 3M	21	35%
3M - 4M	15	25%
4M - 5M	13	21.67%
> 5M	2	3.33%
Total crédits alloués	186 200 000	100%
Crédit moyen par coopérative	3 103 333	-

Source : conçu par l’auteur à partir des données d’enquête

Cette répartition montre une concentration des crédits (75% des coopératives) dans la fourchette de 1.500.000 à 3.500.000 FCFA, suggérant une certaine standardisation des montants alloués.

2. Statistiques descriptives des crédits

L'analyse approfondie des données de crédit révèle :

- Montant total alloué : 186.200.000 FCFA
- Crédit moyen : 3.103.333 FCFA (IC 95% : [2.833.936, 3.372.730])
- Médiane : 3.062.500 FCFA
- Écart-type : 1.064.662 FCFA
- Minimum : 1.225.000 FCFA
- Maximum : 5.600.000 FCFA

La légère différence entre la moyenne et la médiane (3.103.333 vs 3.062.500 FCFA) indique une distribution relativement symétrique des crédits. L'écart-type important (1.064.662 FCFA) souligne néanmoins une variabilité non négligeable dans les montants alloués.

Tableau 7 : Récapitulatif des statistiques descriptives des crédits alloués aux 60 coopératives

Statistique	Valeur	IC à 95%
Moyenne	3 103 333 FCFA	[2 833 936, 3 372 730] FCFA
Médiane	3 062 500 FCFA	-
Mode	4 200 000 FCFA	-
Écart type	1 064 662	-
Variance	1,11461E+12	-
Minimum	1 225 000 FCFA	-
Maximum	5 600 000 FCFA	-
Premier quartile (Q1)	2 231 250 FCFA	-
Deuxième quartile (Q2 ou médiane)	3 062 500 FCFA	-
Troisième quartile (Q3)	3 937 500 FCFA	-

Source : réalisé à partir des données d'enquête

III. Performance de remboursement des coopératives

1. Catégorisation des taux de remboursement

L'analyse des performances de remboursement des 60 coopératives étudiées révèle une distribution variée selon l'approche de l'IMF offreuse du crédit :

- Mauvaise performance (<25% de remboursement) : 19 coopératives (31,7%)
- Faible performance (25-50% de remboursement) : 13 coopératives (21,7%)
- Performance moyenne (50-65% de remboursement) : 6 coopératives (10%)
- Assez bonne performance (65-75% de remboursement) : 10 coopératives (16,6%)
- Bonne performance (75-99,99% de remboursement) : 3 coopératives (5%)
- Très bonne performance (100% de remboursement) : 9 coopératives (15%)

Tableau 8 : Récapitulatif de la répartition des Coopératives Agricoles selon le Taux de Remboursement et la Performance Associée

% de Remboursement	Effectifs des Coopératives	Effectif en %	Performance de Remboursement
<25%	19	31,7	Mauvaise performance
25-50%	13	21,7	Faible performance
50-65%	6	10	Performance moyenne
65-75%	10	16,6	Assez bonne performance
75-<100%	3	5	Bonne performance
100%	9	15	Très bonne performance
Total	60	100	

Source : Réalisé à partir des données d'enquête

Cette répartition indique que plus de la moitié des coopératives (53,4%) ont des performances de remboursement faibles ou mauvaises, tandis que seulement 20% atteignent de bonnes ou très bonnes performances.

IV. Facteurs influençant la performance de remboursement

Plusieurs facteurs organisationnels et fonctionnels semblent influencer la capacité de remboursement des coopératives. L'étude tentera de croiser différentes variables avec la capacité de remboursement de l'échantillon.

1. Effets des caractéristiques organisationnelles sur le remboursement

1.1. Proportion de femmes dans les coopératives

L'analyse des données révèle une corrélation positive significative entre la proportion de femmes dans les coopératives et la performance de remboursement des crédits. Le coefficient de corrélation de Spearman ($\rho = 0,1334$, $p < 0,001$) indique une relation faible mais statistiquement significative avec le test de Fisher (confer Tableau 9).

Tableau 9 : test statistique de Spearman et de Fisher

Indicateur	Valeur	Interprétation
Corrélation de Spearman	0,1334146	Corrélation positive faible
Test de Fisher (p-value)	9,999e-05	Association très significative

Source : Réalisé à partir des données d'enquête

Selon la (figure 4) qui suit, la progression est claire.

- La répartition des performances selon le pourcentage de femmes montre une progression claire Une concentration des points de mauvaise performance (bleu) dans la zone 0-25%
- Une transition vers des performances faible (rouge) dans la zone médiane
- Une concentration des très bonnes performances (violet) dans la zone 75-100%

- Une progression ascendante claire des performances avec l'augmentation du pourcentage de femmes

Figure 3: Graphique montrant la proportion de femmes dans les OP et performance de remboursement

Source : Réalisé à partir des données d'enquête

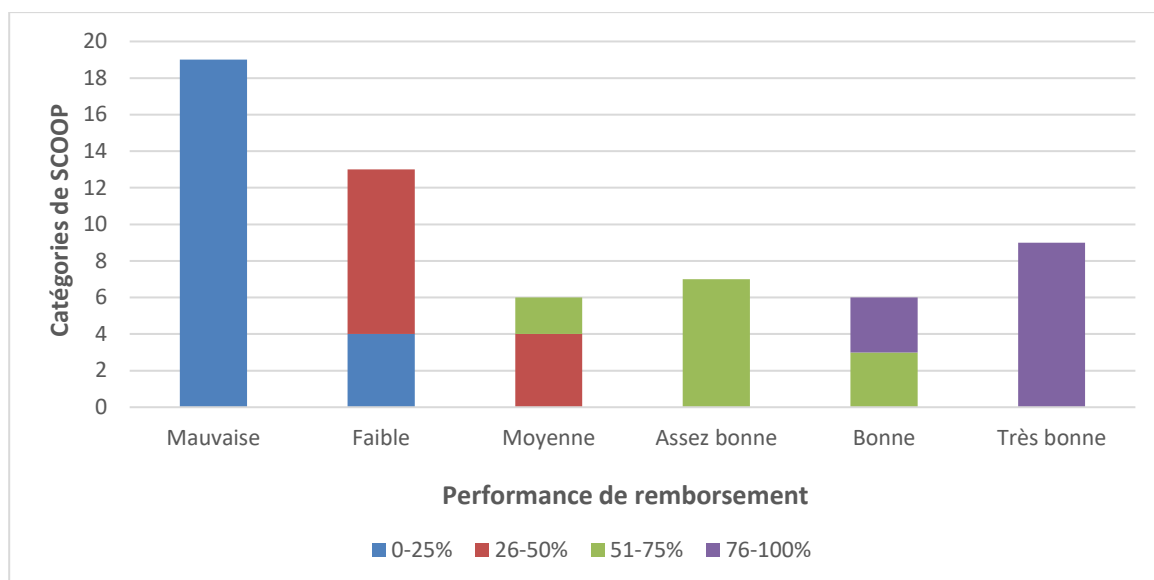


Tableau 10 : Contingence par Catégorie de Femmes

% de Femmes	Mauvaise	Faible	Moyenne	Assez bonne	Bonne	Très bonne
0-25%	19	4	0	0	0	0
26-50%	0	9	4	0	0	0
51-75%	0	0	2	7	3	0
76-100%	0	0	0	0	3	9

Source : Réalisé à partir des données d'enquête

Tableau 11 : Distribution des Performances par Catégorie

% de Femmes	Total Observations	Performance Dominante
0-25%	23	Mauvaise (82,6%)
26-50%	13	Faible (69,2%)
51-75%	12	Assez bonne (58,3%)
76-100%	12	Très bonne (75%)

Source : Réalisé par l'auteur à partir des données d'enquête recueillies courant du mois de décembre 2024

L'ensemble des analyses démontre une relation positive et significative entre le pourcentage de femmes et la performance de remboursement :

- Plus le pourcentage de femmes augmente, meilleures sont les performances

- Les coopératives avec plus de 75% de femmes montrent les meilleures performances
- Les groupes avec moins de 25% de femmes présentent les plus mauvaises performances
- La transition est progressive et constante entre ces extrêmes

Ces résultats suggèrent que l'inclusion des femmes dans les coopératives est un facteur déterminant pour la réussite des programmes de crédit.

1.2. Fréquence des réunions et tenue des AGO

La fréquence des réunions et la tenue régulière des Assemblées Générales Ordinaires (AGO) ont un impact positif sur la performance de remboursement.

Sur les 60 coopératives :

- 17 coopératives (28,33%), tenaient des réunions hebdomadaires ;
- 08 coopératives (13,33%), tenaient des réunions mensuelles ;
- 08 coopératives (13,33%), tenaient des réunions trimestrielles ;
- 27 coopératives (45%), ne tenaient aucune réunion.

Les données montrent une large proportion de coopératives ne respectant pas une fréquence régulière (mensuelle ou plus). Le fait que 45% des coopératives ne se réunissent jamais est alarmant et pourrait expliquer des dysfonctionnements dans la gestion collective, notamment en matière de remboursement des crédits.

L'analyse de la figure 5 complète les constats et démontre que :

- La tenue des Réunions hebdomadaires ou mensuelles est associée aux meilleures performances de remboursement (assez bonne, très bonne et bonne) ;
- L'absence de réunions régulières est corrélée à des performances faibles ou médiocres

Concernant les AGO, nous notons que :

- Les catégories "Bonne" et "Très bonne" performance ont concernées 100% des coopératives qui tenaient des AGO annuelles ;
- La catégorie "Mauvaise" performance a concerné 100% des coopératives qui ne tenaient pas d'AGO.

Tableau 12 : fréquence de la tenue des réunions des coopératives

Performance de Remboursement					
	Hebdomadaire	Mensuel	Trimestre	Pas du tout	Total
Mauvaise	0	0	3	16	19
Faible	0	2	3	8	13
Moyenne	0	1	2	3	6
Assez bonne	6	4	0	0	10
Bonne	3	0	0	0	3
Très bonne	8	1	0	0	9

Total	17	8	8	27	60
--------------	----	---	---	----	----

Source : Réalisé par l'auteur à partir des données d'enquête recueillies courant du mois de décembre 2024

Tableau 13 : Situation de la tenue des AGO

Catégorie de performance	Chaque année	Pas du tout	Total
Mauvaise	0	19	19
Faible	1	12	13
Moyenne	2	4	6
Assez bonne	8	2	10
Bonne	3	0	3
Très bonne	9	0	9
Total	23	37	60

Source : Réalisé par l'auteur à partir des données d'enquête recueillies courant du mois de décembre 2024

Figure 4: Graphique : Relation entre tenue des réunions et performance de remboursement

Source : Réalisé par l'auteur à partir des données d'enquête recueillies courant du mois de décembre 2024

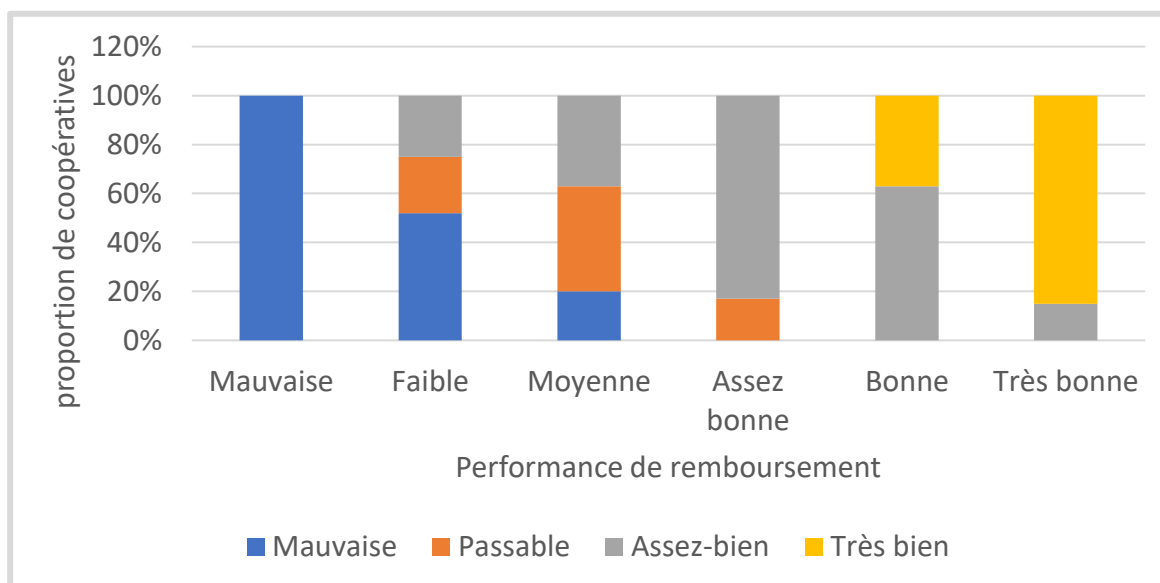
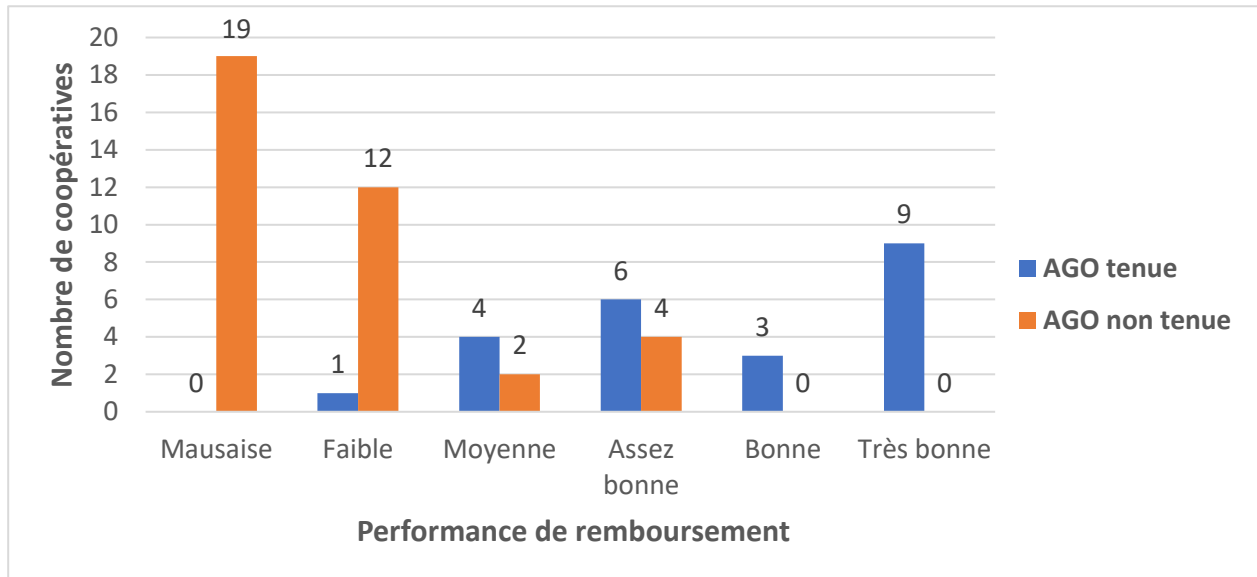


Figure 5: Graphique : tenue des AGO et performance de remboursement des coopératives
 Source : Réalisé par l'auteur à partir des données d'enquête recueillies courant du mois de décembre 20024



Ces données soulignent l'importance de la gouvernance et de la communication régulière au sein des coopératives pour assurer de bonnes performances de remboursement.

1.3. Paiement des droits d'adhésion

L'analyse montre une forte corrélation entre le niveau de paiement des droits d'adhésion et la performance de remboursement ($\rho = 0,8985$, $p < 0,001$). Les résultats indiquent :

- Les mauvaises performances étaient exclusivement associées à un mauvais niveau de paiement des droits d'adhésion,
- Les Bonnes et très bonnes performances étaient fortement associées aux niveaux assez bon et très bon de paiement des droits d'adhésion.

Tableau 14 : Relation entre performance de remboursement et paiement de droit d'adhésion

Performance_ Remboursement	Niveau de paiement Adhésion			
	Mauvais	Passable	Assez bon	Très bon
Mauvaise	19	0	0	0
Faible	7	3	3	0
Moyenne	1	3	2	0
Assez bonne	0	1	6	0
Bonne	0	0	4	2
Très bonne	0	0	1	8

Source : réalisé par l'auteur à partir des données collectées dans le courant du mois de décembre 2024

Tableau 15 : Résultats des Tests Statistiques

Test	Valeur	P-value
Corrélation de Spearman	0,8985	< 2.2e-16
Gamma de Goodman-Kruskal	0,9617	-
Test exact de Fisher	-	0,0005

Source : réalisé par l'auteur à partir des données d'enquête

Le graphique en barres empilées (Figure 7 ci-dessous) confirme visuellement cette forte association, montrant une progression claire des niveaux de paiement des droits d'adhésion avec l'amélioration des performances de remboursement.

L'Analyse des Correspondances Multiples (Figure 8) montre également une structure claire avec un regroupement des modalités similaires, confirmant la forte association entre les deux variables.

Figure 6: Graphique en barres empilées montrant la distribution des niveaux de paiement d'adhésion par rapport aux performances de remboursement

Source : réalisé par l'auteur à partir des données d'enquête collectées dans le courant de décembre 2024

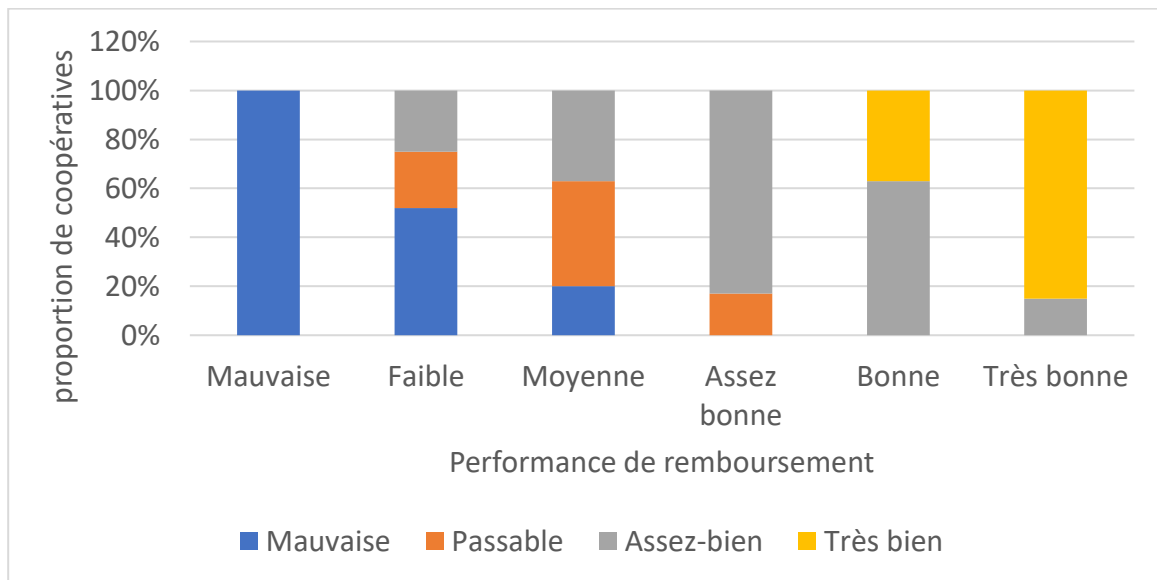
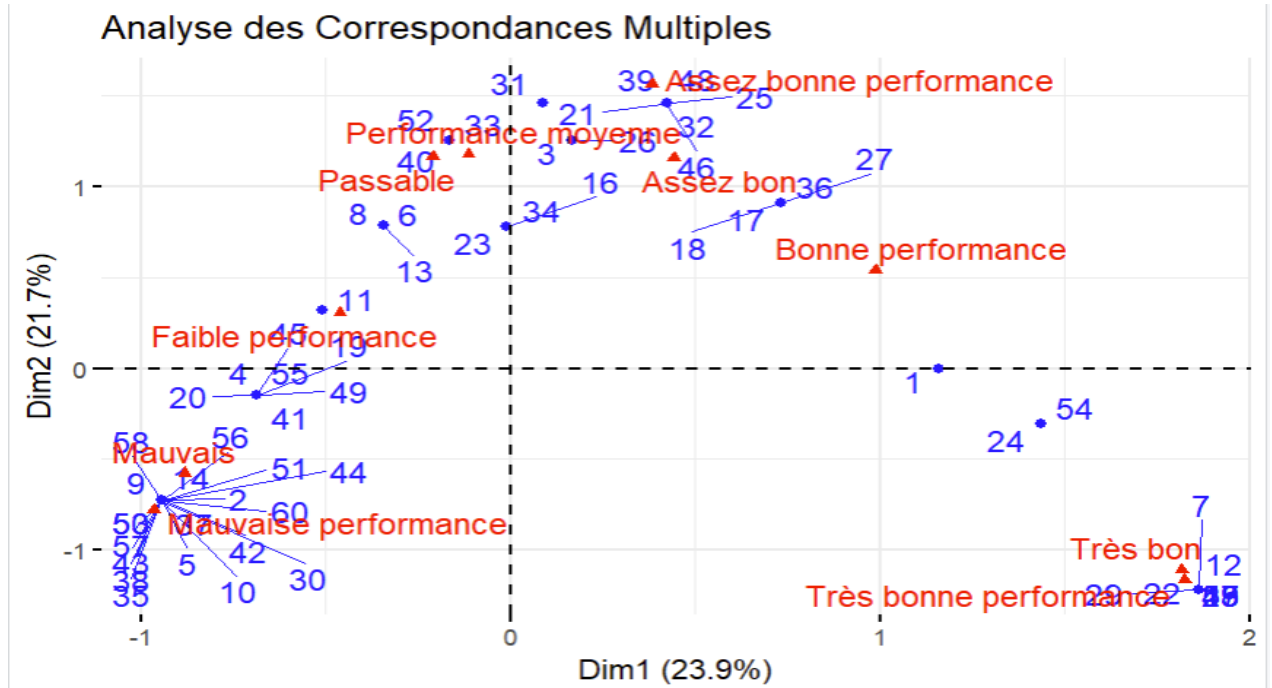


Figure 7 : Analyse de correspondance multiple entre le paiement de droit d'adhésion et performance de remboursement

Source : Réalisé par l'auteur à partir de données collectées dans le courant de décembre 2024



Cette relation suggère que le paiement des droits d'adhésion est un indicateur fiable de la discipline financière et de l'engagement des membres envers leur coopérative.

1.4. Présence et fonctionnement des organes de gestion

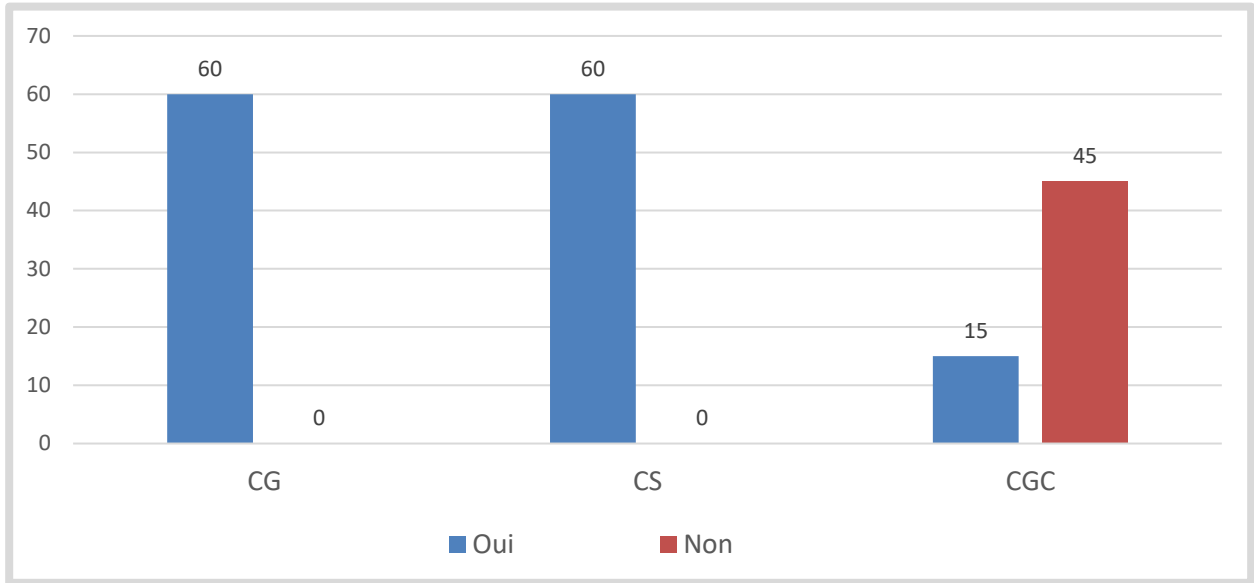
- Analyse des organes de gestion

Les organes disponibles sont :

- CG : Comité de Gestion
- CS : Commission de Surveillance
- CGC : Commission de Gestion de Crédit

Figure 8: Modalité de fonctionnement des organes de contrôle et de gestion

Source : Réalisé par l'auteur à partir des données d'enquête collectées dans le courant de décembre 2024



La figure 10 montre que 100% des coopératives ont mis en place les organes comme : CG et CS. Pour le CGC, seulement 25% (15 coopératives) ont cet organe, contre 75% (45 coopératives) qui n'en ont pas.

Figure 9: graphique montrant la situation de remboursement avec la disposition du CGC

Source : Réalisé par l'auteur à partir des données collectées en décembre 2024

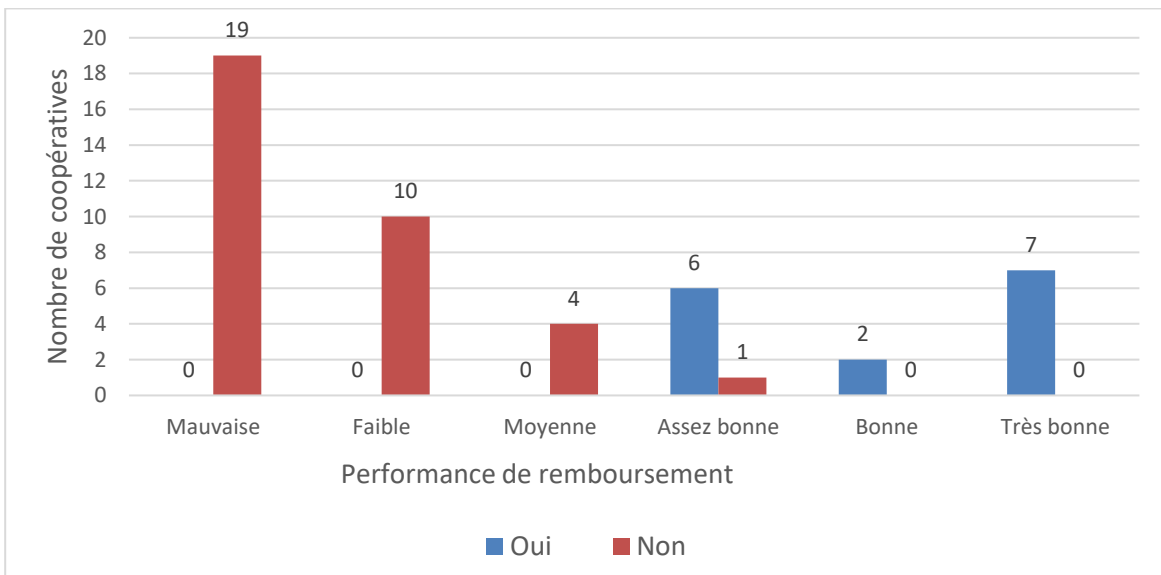
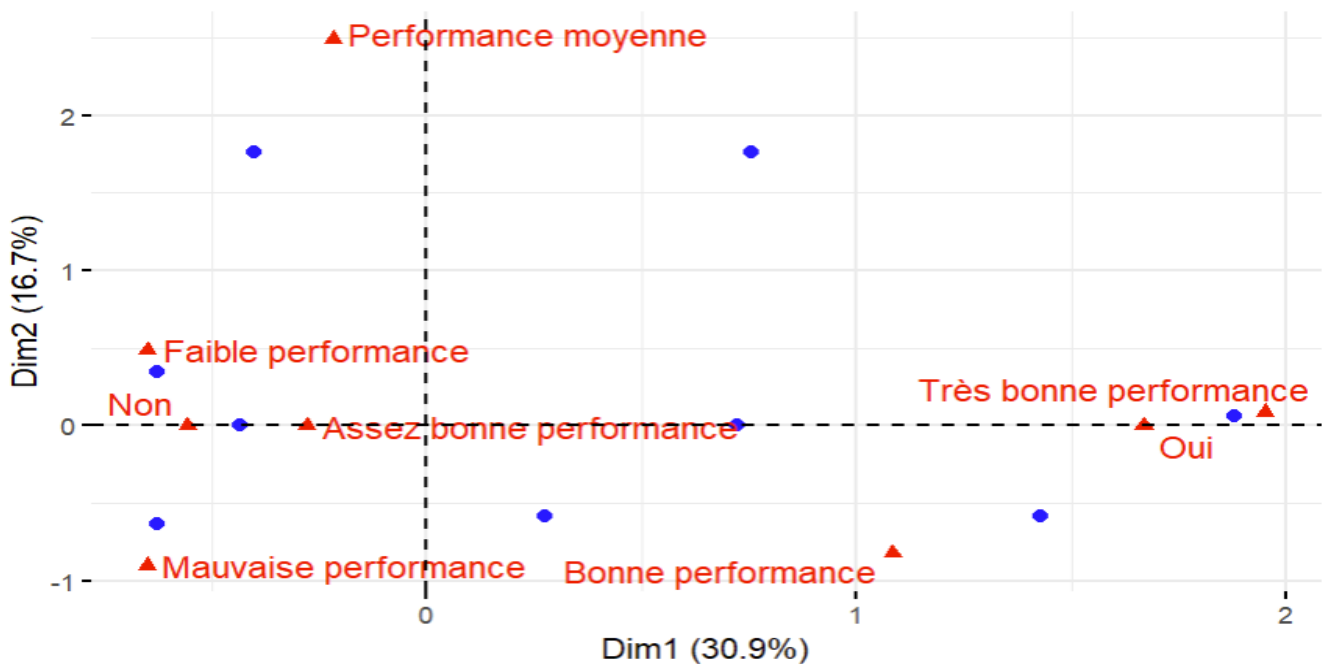


Figure 10 : Correspondance multiple entre la performance de remboursement et la disposition de CGC

Source : Réalisé par l'auteur à partir des données collectées en décembre 2024

Analyse des Correspondances Multiples



L'analyse des figures 10 et 11 montre que la présence de CGC n'est pas systématiquement associée à de meilleures performances. Les très bonnes performances existent dans les deux groupes (avec et sans CGC). Les mauvaises performances sont proportionnellement plus nombreuses dans les coopératives sans CGC.

La présence d'un Comité de Gestion de Crédit (CGC) semble avoir un effet modéré sur la performance de remboursement :

- 25% des coopératives disposent d'un Comité de Gestion de Crédits (CGC) ;
- La présence d'une CGC est associée à une légère amélioration des performances, mais n'est pas un facteur déterminant à elle seule.

Ces résultats indiquent que la mise en place d'organes de gestion spécifiques peut contribuer à améliorer les performances de remboursement, mais doit être accompagnée d'autres facteurs organisationnels pour être pleinement efficace.

➤ Influence du niveau d'instruction des membres des organes de gestion

L'analyse de la relation entre le niveau d'instruction des membres des organes de gestion et la performance de remboursement des coopératives révèle une corrélation forte et significative.

Les tests statistiques de Kruskal-Wallis (Tableau 22) montrent des différences significatives entre les niveaux de performance pour les scores d'instruction du Comité de Gestion (CG) ($\chi^2 = 40.592$, $p < 0.001$) et de la Commission de Surveillance (CS) ($\chi^2 = 41.037$, $p < 0.001$).

Les corrélations de Spearman confirment une forte association positive entre la performance et les scores d'instruction du CG ($\rho = 0.821$, $p < 0.001$) et de la CS ($\rho = 0.827$, $p < 0.001$) (Tableau 16).

Tableau 16 : Synthèse des scores d'instruction par niveau de performance

Performance	Score CG			Score CS		
	Moyenne	Médiane	Écart-type	Moyenne	Médiane	Écart-type
Mauvaise	1.21(±0.42)	1.00	0.42	1.21 (±0.42)	1.00	0.42
Faible	2.46 (±1.51)	2.00	1.51	2.46 (±1.51)	2.00	1.51
Moyenne	3.33 (±1.75)	3.50	1.75	3.33 (±1.75)	3.50	1.75
Assez bonne	4.29 (±1.11)	4.00	1.11	4.14 (±1.11)	4.00	0.90
Bonne	5.50 (±1.38)	5.50	1.38	5.50 (±1.38)	5.50	1.38
Très bonne	5.11 (±0.60)	5.00	0.60	5.22 (±0.60)	5.00	0.67

Source : réalisé par l'auteur à partir des données d'enquête collectées dans le courant de décembre 2024

Tableau 17 : tests statistiques de Kruskal-Wallis

Variable	Chi-carré	Degrés de liberté	P-value
Score CG	40.592	5	1.134e-07
Score CS	41.037	5	9.224e-08

Source : réalisé à partir des données d'enquête par l'auteur dans le courant de décembre 2024

Tableau 18: Tests statistiques de Sperman

Relation	Coefficient rho	P-value
Performance - Score CG	0.821	1.015e-15
Performance - Score CS	0.827	3.793e-16

Source : réalisé à partir des données d'enquête par l'auteur dans le courant de décembre 2024

L'analyse des distributions révèle une progression claire des scores moyens d'instruction avec l'amélioration du niveau de performance :

- Les coopératives avec une mauvaise performance ont des scores d'instruction bas (moyenne de 1.21) et homogènes.
- Les niveaux de performance intermédiaires montrent une progression régulière des scores d'instruction.

- Les coopératives avec une très bonne performance ont des scores d'instruction élevés (> 5) et peu dispersés.

On observe également une similarité des scores entre le CG et la CS pour chaque niveau de performance, suggérant une cohérence dans la composition des organes de gestion.

Figure 11: Distribution des scores d'instruction des membres des organes (Comité de Gestion, CG)

Source : réalisé à partir des données d'enquête par l'auteur dans le courant de décembre 2024

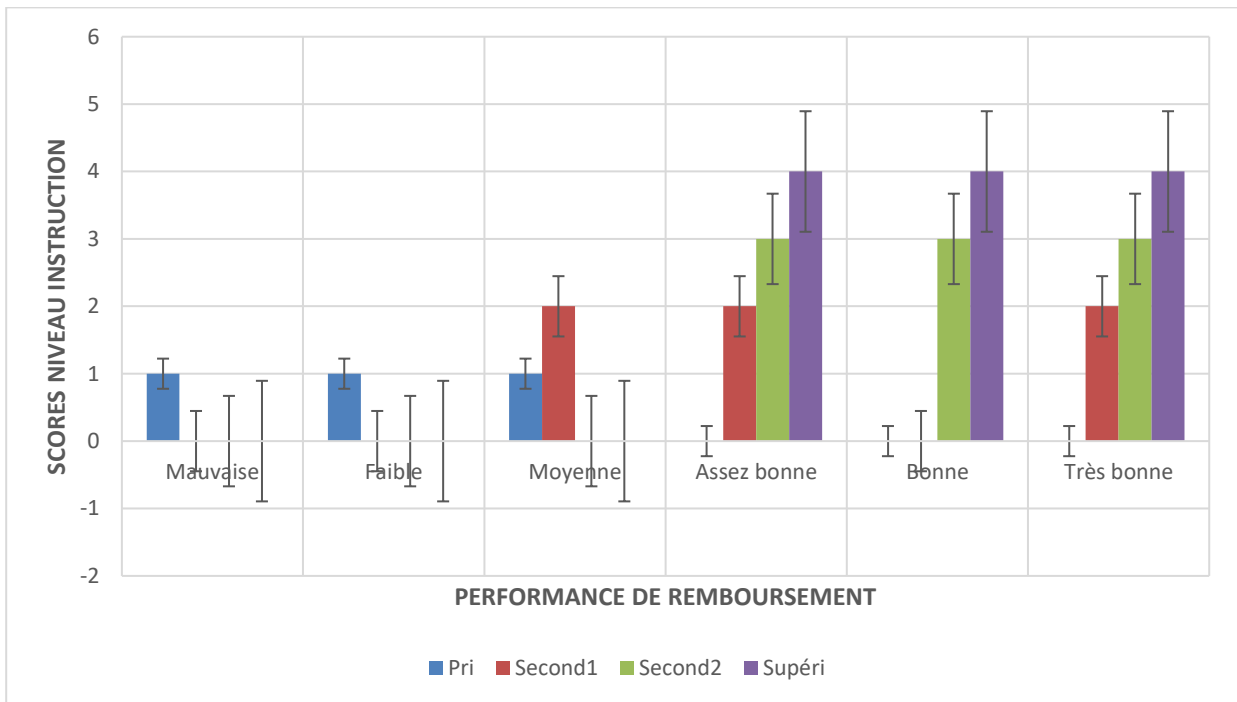
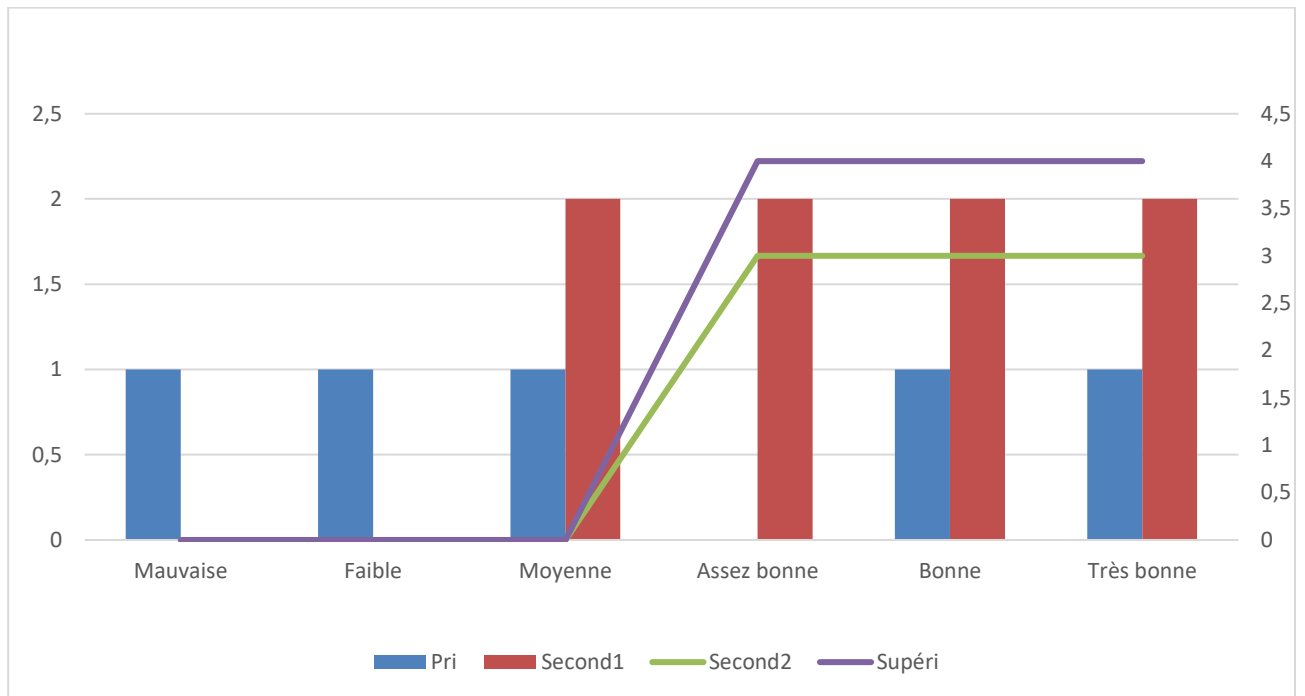


Figure 12: distribution des scores d'instruction de la commission de surveillance (CS)
Source : réalisé par l'auteur à partir des données d'enquête collectées dans le courant de décembre 2024



Ces résultats démontrent que la présence de membres plus instruits dans les organes de gestion favorise significativement une meilleure performance de remboursement des coopératives. Plus le niveau augmente plus la performance s'améliore. Cela peut s'expliquer par une meilleure compréhension des enjeux financiers, une capacité accrue à gérer efficacement les ressources, et une aptitude à sensibiliser et former les autres membres sur l'importance du remboursement des crédits permettant une bonne gestion et la performance de remboursement des coopératives.

V. Discussion

La présente section a pour objectif d'interpréter les résultats obtenus à la lumière des hypothèses de départ, des objectifs de l'étude et des connaissances issues de la littérature. Il s'agit d'analyser les principales tendances observées, d'identifier les facteurs explicatifs des performances de remboursement des crédits dans les organisations paysannes, et de confronter ces observations aux travaux antérieurs. Cette discussion permet ainsi de mieux situer les implications pratiques des résultats pour le renforcement de la gestion financière au sein des OP, notamment en lien avec l'inclusion des femmes, la structuration des organes de gestion, la participation aux instances et le paiement des droits d'adhésion.

1. Les facteurs susceptibles d'influencer la performance de remboursement

1.1. Inclusion des femmes dans les organisations paysannes (OP) et capacité de remboursement

Les résultats de cette étude montrent une corrélation positive significative entre la proportion de femmes dans les groupes à caution solidaire et la performance de remboursement des crédits. La corrélation de Spearman ($\rho = 0,1334$, $p = 9,999e-05$) indique une relation positive bien que faible, mais statistiquement significative. Cela confirme l'hypothèse initiale selon laquelle une plus grande inclusion des femmes dans les coopératives améliore la capacité de remboursement.

Ces résultats corroborent les travaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), qui soulignent que les femmes, lorsqu'elles sont impliquées dans des activités économiques et organisées dans des structures collectives, tendent à adopter des pratiques plus rigoureuses en matière de gestion financière. De plus, une étude de Karlan et al. (2011) révèle que les groupes mixtes avec une forte proportion de femmes sont plus susceptibles de respecter leurs obligations financières en raison de leur tendance à prioriser les engagements collectifs. Dans leur ouvrage intitulé « the Economics of Microfinance », explorant en profondeur les mécanismes de la microfinance, Armendáriz & Morduch (2010) montrent que les femmes ont des taux de remboursement plus élevés dans les programmes de microfinance, et qu'elles sont généralement plus fiables financièrement. Toujours dans le même sens, D'Espallier, B., Guérin, I., & Mersland, R. (2011), ont fait une analyse empirique portant sur plus de 350 institutions de microfinance dans 70 pays. Celle-ci confirme que les institutions ciblant les femmes affichent de meilleures performances de remboursement, surtout lorsque les femmes participent à la gouvernance.

S'il est avéré que l'inclusion des femmes ont une corrélation positive et forte avec la capacité de remboursement selon les auteurs susmentionnés, d'autres travaux ont nuancé ou infirmé l'hypothèse. C'est ainsi que Goetz & Gupta (1996) soulignent que la simple inclusion des femmes ne garantit pas leur autonomie dans la gestion des crédits. Dans certains cas, les hommes prennent le contrôle du prêt, ce qui peut affecter les résultats attendus en matière de remboursement. En outre, Kevane & Wydick (2001) bien que reconnaissant que les femmes sont généralement de bonnes emprunteuses, ils questionnent l'efficacité économique à long terme de privilégier uniquement les femmes dans les programmes de crédit, en soulignant les limites de croissance des entreprises dirigées par des femmes en contexte rural.

Ainsi, ces résultats invitent à promouvoir davantage la participation des femmes dans les OP, notamment par des politiques d'incitation et des actions de sensibilisation pour une meilleure représentation.

1.2. Paiement des droits d'adhésion

L'analyse des données révèle une corrélation hautement significative entre le paiement des droits d'adhésion et la capacité de remboursement des crédits (ρ avec $p < 2.2e-16$). Cette relation semble indiquer que les coopératives dont les membres s'acquittent volontairement des obligations initiales – telles que les droits d'adhésion – présentent une performance financière plus fiable. Ce résultat appuie l'idée selon laquelle l'engagement précoce constitue un signal crédible de discipline financière, et rejoint les conclusions de Ghatak et Guinane (1999), pour qui l'adhésion volontaire, assortie de conditions minimales, joue un rôle de filtre endogène, permettant de sélectionner les membres les plus engagés.

Des travaux complémentaires (Besley & Coate, 1995 ; Zeller, 1998) soulignent également que le respect des engagements financiers dès l'entrée, comme les contributions initiales, renforce les incitations à la régularité dans les remboursements en créant un effet de responsabilisation et de collatéral social. Ainsi, le paiement des droits d'adhésion peut être interprété comme un indicateur ex-ante de fiabilité, particulièrement utile pour les institutions de microfinance opérant en milieu rural.

Cependant, cette hypothèse mérite d'être nuancée. D'une part, la corrélation observée ne prouve pas nécessairement une causalité directe : il est possible que le paiement des droits d'entrée reflète avant tout des caractéristiques socio-économiques préexistantes – comme le niveau de revenu, l'alphabétisation ou l'accès aux réseaux – plutôt que l'engagement réel. Van Tassel (1999) met en garde contre ce biais de sélection, qui peut fausser l'interprétation des performances des groupes.

D'autre part, certains travaux critiques insistent sur le risque d'exclusion induit par ces mécanismes. L'imposition systématique de droits d'adhésion peut empêcher les populations les plus vulnérables – notamment les femmes, les jeunes ou les travailleurs informels – de rejoindre les organisations, malgré leur forte motivation ou leur potentiel d'implication. Bateman et Chang (2012) remettent en question cette approche fondée sur l'engagement financier, qu'ils jugent potentiellement inéquitable et contraire à la logique inclusive de la finance solidaire.

Enfin, il convient de souligner que le paiement des droits ne garantit pas nécessairement une participation active ou durable. Dans certains contextes, il devient une formalité administrative déconnectée de l'implication réelle des membres. Cela plaide pour une lecture contextualisée et prudente de cet indicateur, et pour son intégration dans une approche combinée, articulant critères financiers, évaluations qualitatives, et dispositifs d'accompagnement social.

En somme, si le paiement des droits d'adhésion peut jouer un rôle pertinent dans l'identification des membres fiables, il ne saurait se substituer à une stratégie plus globale de sélection, d'inclusion et de fidélisation des membres au sein des coopératives rurales.

1.3. Tenue Régulière des Réunions et Organisation des AGO

L'analyse des données révèle que les coopératives organisant régulièrement des réunions de membres et tenant leurs Assemblées Générales Ordinaires (AGO) affichent une performance de remboursement nettement supérieure. Ces pratiques sont fréquemment associées à une gouvernance interne renforcée, à une transparence accrue, ainsi qu'à une meilleure inclusion des membres dans les décisions stratégiques. Elles permettent en particulier une meilleure appropriation des règles collectives, une circulation fluide de l'information, et une responsabilisation collective autour des obligations financières.

Ces constats rejoignent les travaux de Armendáriz de Aghion et Morduch (2010), qui soulignent que la participation active des membres aux processus décisionnels constitue un levier essentiel de performance, notamment dans les systèmes de crédit communautaire. De même, Ostrom (1990) montre que la gestion efficace des ressources communes repose sur l'élaboration conjointe de règles, leur respect mutuel et un mécanisme de contrôle social interne. Dans ce cadre, les réunions régulières et les AGO contribuent à instaurer une dynamique d'autocontrôle qui favorise la régularité des remboursements.

Toutefois, cette relation mérite d'être analysée avec nuance. D'abord, la qualité des réunions importe autant que leur fréquence. Dans certaines coopératives, les AGO se réduisent à des exercices formels, voire symboliques, avec peu d'échanges véritables. La simple organisation d'une réunion ne garantit pas une participation effective ni une influence réelle des membres sur les décisions. Ce biais est particulièrement marqué dans les contextes de faible niveau d'alphabétisation, ou lorsque des logiques hiérarchiques ou de genre entravent la prise de parole de certaines catégories de membres.

En outre, la valorisation des réunions comme outils de gouvernance repose sur l'hypothèse d'une base sociale homogène et stable. Or, dans de nombreuses coopératives rurales, la diversité des intérêts entre producteurs, la mobilité des membres, ou encore la faible culture de la délibération peuvent limiter les effets attendus. Des auteurs comme Cook (1995) et Francesconi & Ruben (2007) rappellent que des réunions trop fréquentes ou mal gérées peuvent générer de la fatigue institutionnelle, une désaffection progressive des membres, voire des tensions internes. L'effet recherché d'amélioration de la performance peut alors s'inverser, notamment si les réunions deviennent sources de divisions ou de surcharge administrative.

Enfin, certains auteurs, dans une perspective plus critique, questionnent la capacité réelle des AGO à transformer la gouvernance des organisations paysannes lorsque les enjeux économiques majeurs sont contrôlés par un petit noyau dirigeant. Le modèle participatif formel peut masquer une gouvernance de façade, sans redistribution effective du pouvoir. Cette critique invite à articuler les réunions et AGO à d'autres outils de contrôle démocratique (commissions de surveillance, audits internes, alternance des mandats, etc.).

Ainsi, si la tenue régulière des réunions et des AGO constitue un levier important de gouvernance et de performance financière, leur efficacité dépend de plusieurs facteurs : la qualité de l'animation, l'environnement institutionnel, le niveau de formation des membres, et l'existence de mécanismes complémentaires d'inclusion. Dans une perspective de renforcement durable des coopératives, ces pratiques doivent donc être pensées comme des composantes d'un système global de gouvernance participative, et non comme des garanties isolées de succès.

1.4. Disposition des organes de gestion et de contrôle

L'étude a identifié un effet modéré mais significatif de la présence d'un comité de gestion de crédits (CGC) sur la performance de remboursement. Ce résultat met en évidence l'importance d'une gestion formelle et structurée au sein des OP pour assurer une utilisation et un remboursement optimaux des crédits. Selon Armendáriz de Aghion et Morduch (2010), des organes de contrôle bien organisés augmentent la responsabilité mutuelle au sein des groupes et améliorent les performances financières.

1.5. Niveau d'instruction des membres des organes de gestion

Ces résultats confirment les conclusions de Khandker et Pitt (1998), dans leur étude intitulée *The Impact of Group-Based Credit Programs on Poor Households in Bangladesh: Does the Gender of Participants Matter?*, qui souligne que les coopératives disposant de dirigeants instruits sont mieux outillées pour analyser les risques, assurer une allocation optimale des crédits et garantir un meilleur suivi des remboursements. De manière similaire, Yunus (2007), dans *Creating a World Without Poverty: Social Business and the Future of Capitalism*, met en évidence le rôle crucial que joue l'instruction des leaders dans les structures de microfinance pour garantir la viabilité à long terme des services offerts.

En outre, Ledgerwood (1999) dans son ouvrage *Microfinance Handbook: An Institutional and Financial Perspective*, note que le niveau d'éducation des responsables est un facteur déterminant dans la mise en œuvre des principes de bonne gouvernance, de transparence comptable et de gestion des risques liés au crédit.

Cependant, plusieurs auteurs invitent à une lecture nuancée de cette corrélation. Besley et Coate (1995), dans *Group Lending, Repayment Incentives and Social Collateral*, rappellent que si l'instruction peut favoriser une gestion plus rationnelle, elle n'est pas une condition suffisante de performance. Ils mettent en garde contre la surévaluation du capital humain formel, en soulignant que d'autres dimensions – telles que l'expérience, la connaissance locale, ou le capital social – jouent aussi un rôle crucial dans la gestion des ressources collectives.

De même, Ostrom (1990), dans *Governing the Commons : The Evolution of Institutions for Collective Action*, insiste sur l'importance des normes sociales, de la confiance mutuelle et de la surveillance communautaire dans le succès des organisations locales. Pour elle, des dirigeants peu instruits mais enracinés dans les réseaux sociaux locaux peuvent parfois faire preuve d'une efficacité équivalente, voire supérieure, à des gestionnaires formellement éduqués mais déconnectés du terrain.

Par ailleurs, Brett (2003), dans *Participation and Accountability in Development Management*, souligne que l'instruction seule ne garantit pas l'intégrité ni la redevabilité des dirigeants. Il met en évidence des cas où des membres instruits captent les bénéfices de la coopérative au détriment du collectif, introduisant un risque de technocratisation ou de gouvernance élitiste.

Le niveau d'instruction des membres des organes de gestion est fortement corrélé à la performance de remboursement, confirmant ainsi l'idée que des compétences techniques et une bonne littératie financière jouent un rôle crucial. Ces résultats convergent avec ceux de Khandker et Pitt (1998), qui montrent que les coopératives ayant des dirigeants éduqués gèrent mieux les ressources collectives et réduisent les risques de défaillance.

VI. Vérification des hypothèses

Sur la base des résultats obtenus à partir des données collectées et analysées, les hypothèses formulées dans le cadre de ce travail de recherche seront validées ou infirmées.

1. Hypothèse 1 : la proportion des femmes dans les OP améliore la capacité de remboursement des coopératives.

Plus il y a une inclusion de femmes au sein des groupes à caution solidaire mieux est la performance de remboursement. Dans cette étude, nous avons cherché à vérifier la validité de cette supposition en corrélant les données recueillies au sein de l'échantillon avec leur niveau de remboursement.

Avec la corrélation de Spearman 0,1334146, corrélation positive faible et le test de Fisher (P-value = 9,999e-05), on constate une relation significative entre le pourcentage de femmes dans les coopératives et la performance de remboursement des crédits. Autrement dit, plus la

proportion des femmes augmente dans les groupes à caution solidaire meilleures sont les performances de remboursement.

Au vu de cette analyse, l'hypothèse selon laquelle, la proportion des femmes dans les OP améliore la capacité de remboursement des coopératives est validée.

2. Hypothèse 2. Tenue régulière des réunions ainsi que des AGO favorise le remboursement.

Le tableau n°15 montre que les coopératives avec une fréquence de réunions élevée (hebdomadaire ou mensuelle) affichent de meilleures performances de remboursement.

À l'inverse, l'absence de réunions régulières est associée à des performances faibles ou médiocres.

Le tableau 16 ainsi que le graphique montrent un impact positif que l'organisation régulière des AGO a sur la capacité de remboursement des coopératives.

Cette hypothèse est validée.

3. Hypothèse 3 Paiement de droit d'adhésion agit positivement sur la capacité de remboursement.

Pour analyser le lien entre le paiement des droits d'adhésion et la capacité de remboursement, l'étude a utilisé les approches complémentaires notamment le tableau des données brutes, le Mosaic plot fournissant une vue d'ensemble des relations et le graphique en barres empilées pour analyser en détail des proportions. Cette combinaison permet une analyse complète et robuste de la relation entre les deux variables.

La significativité statistique constatée avec le Test de Fisher à ($P = 0,0005$), et la corrélation de Spearman hautement significative ($P < 2.2e-16$) rejette l'hypothèse entre les variables.

Cette analyse suggère que le niveau de paiement d'adhésion est un indicateur très fiable de la performance de remboursement des crédits dans les coopératives.

4. Hypothèse 4 : La mise en place des organes de contrôle et de gestion améliore la performance de remboursement des coopératives.

En ce qui concerne la disposition des organes de gestion et de contrôle (Comité de Gestion, Commission de Surveillance et le Comité de Gestion de Crédit) au sein des OP, les corrélations montrent que la mise en place d'un comité de gestion de crédits (CGC) semble être un indicateur à effet modéré sur la capacité de remboursement des coopératives.

5. Hypothèse 5 : Le niveau d’instruction des membres des organes de gestion et de contrôle agit positivement sur la performance de remboursement.

L’étude a révélé une relation forte et significative entre le niveau d’instruction des membres des organes et la performance de remboursement.

VII. Les recommandations

À partir de l’analyse des résultats et des discussions présentées dans le document, plusieurs recommandations pratiques émergent pour améliorer la performance de remboursement des crédits au sein des organisations paysannes (OP). Ces recommandations qui vont à l’encontre des politiques, des offreurs de crédits, des structures de vulgarisation agricole et des organisations des producteurs s’articulent autour de cinq axes principaux :

1. Renforcer l’inclusion des femmes dans les organisations paysannes

Promouvoir activement la participation des femmes dans les groupes à caution solidaire, non seulement en tant que membres, mais aussi dans les instances de gouvernance.

Mettre en place des politiques incitatives et des actions de sensibilisation pour augmenter la représentation féminine, car une plus grande proportion de femmes est associée à de meilleures performances de remboursement et à une gestion financière plus rigoureuse.

Veiller à ce que l’inclusion des femmes s’accompagne d’une réelle autonomie dans la gestion des crédits, afin d’éviter que leur présence soit seulement formelle.

2. Encourager le paiement effectif des droits d’adhésion, tout en veillant à l’inclusion

Maintenir l’exigence du paiement des droits d’adhésion comme signal d’engagement et de discipline financière, car cela constitue un indicateur de fiabilité des membres.

Prendre en compte les risques d’exclusion des populations vulnérables (femmes, jeunes, travailleurs informels) : adapter les modalités de paiement ou prévoir des dispositifs d’accompagnement pour garantir l’accès de tous, sans discrimination.

Compléter ce critère financier par des évaluations qualitatives et des dispositifs d’accompagnement social pour une sélection plus juste et inclusive des membres.

3. Instaurer et valoriser la tenue régulière des réunions et des Assemblées Générales Ordinaires (AGO)

Organiser systématiquement des réunions périodiques et des AGO pour renforcer la gouvernance interne, la transparence et la responsabilisation collective autour des obligations financières.

S'assurer que ces réunions soient de qualité, participatives et inclusives, en luttant contre les pratiques formelles ou symboliques qui limitent l'implication réelle des membres.

Associer les réunions à d'autres outils de contrôle démocratique (commissions de surveillance, audits internes, alternance des mandats) afin de garantir l'effectivité du pouvoir collectif.

4. Structurer et dynamiser les organes de gestion et de contrôle

Mettre en place des comités de gestion de crédits (CGC) et des organes de contrôle bien organisés pour assurer une gestion formelle et efficace des crédits.

Renforcer la responsabilité mutuelle et l'auto-contrôle au sein des groupes, ce qui améliore la performance financière des OP.

5. Améliorer le niveau d'instruction et de formation des membres des organes de gestion

Investir dans la formation et l'éducation des responsables des coopératives pour renforcer leurs compétences en gestion, analyse des risques et suivi des remboursements.

Veiller à ce que la valorisation du capital humain ne se fasse pas au détriment de l'expérience, de la connaissance locale et du capital social : privilégier un équilibre entre compétences techniques et enracinement communautaire.

Mettre en place des programmes de formation continue pour garantir la viabilité à long terme des services financiers offerts par les OP.

En synthèse, l'étude recommande une approche intégrée, combinant l'inclusion effective des femmes, l'engagement financier raisonné, la gouvernance participative, la structuration des organes de gestion, et le renforcement des capacités des responsables pour améliorer durablement la performance de remboursement dans les organisations paysannes. Ces recommandations doivent être adaptées au contexte local, en tenant compte des spécificités socio-économiques et culturelles des membres et des communautés concernées

CONCLUSION GENERALE

Le secteur agricole demeure le secteur prioritaire pour assurer le décollage économique dans les pays en développement et ce, surtout dans les pays d'Afrique subsaharienne. Cette agriculture de par sa nature, pour jouer pleinement ce rôle, a besoin de financement. Ce dernier qui fait défaut dans sa quasi-totalité à cause des risques et incertitudes liés à des aléas d'ordre divers se trouvant dans le secteur agricole, doit être renforcé à partir de l'analyse des résultats des études réalisées sur les projets/programmes ayant fait l'objet d'une forme de mécanisme de financement. Parmi les risques, se trouve celui du remboursement des crédits qui demeure l'aspect essentiel qui assure la survie voire la pérennité des actions d'octroi de crédits aux agriculteurs. Dès lors que le risque de remboursement est perceptible sur le projet PARTAM, il s'avère nécessaire que les déterminants qui s'y rapportent soient connus et maîtrisés. C'est à ce titre que la présente recherche a tenté d'identifier les principaux déterminants des impayés sur cet aspect du projet. Pour atteindre cet objectif, nous avons choisi comme démarche méthodologique d'enquêter sur un échantillon de soixante (60) sociétés coopératives agricoles sur les cent-vingt (120) ayant bénéficié les crédits de campagne.

Ce travail de recherche a connu des difficultés surtout en matière de collecte des renseignements auprès des bénéficiaires. Les producteurs regroupés en des OP ont été un peu réticents de fournir les informations lors de l'administration des questionnaires. La plupart d'entre eux, par peur d'être traduit devant la loi à cause des impayés et aussi d'être mal vu par les autres membres n'ont pas voulu se laisser enquêter. Cette difficulté est parvenue quand même à cause du rôle de facilitation que le CGP a joué en intervenant auprès des OP bénéficiaires surtout chez les membres des organes de gestion et de fonctionnement. En outre, les villages bénéficiaires du projet sont distants l'un des autres. La collecte des données dans ces localités et aussi au niveau des autres partenaires a demandé un peu d'investissement en termes d'argent pour le déplacement. Le mauvais fonctionnement de certaines de ces organisations n'a pas favorisé la rencontre de leurs premiers responsables. La suspension de l'activité de crédit due à la délinquance a suscité le mécontentement de certains bénéficiaires qui ont honoré leur engagement au sein du groupe à caution solidaire.

Malgré tout, cette étude a permis d'analyser les causes des impayés des crédits de campagne agricole au sein du projet PARTAM, en mettant un accent particulier sur les caractéristiques organisationnelles et fonctionnelles des coopératives. Grâce à une analyse rigoureuse des données collectées, réalisée à l'aide des logiciels Excel et R, les hypothèses de recherche ont été évaluées pour mieux comprendre les facteurs influençant la capacité de remboursement des coopératives agricoles sur le dit projet.

Les résultats obtenus confirment que la performance des coopératives en matière de remboursement des crédits est déterminée par plusieurs facteurs interdépendants liés à leur organisation et à leur fonctionnement.

La relation positive et significative a été établie entre la proportion des femmes dans les organisations paysannes (OP) et la performance de remboursement. Ces résultats valident l'hypothèse selon laquelle l'inclusion des femmes, reconnues pour leur discipline financière et leur engagement, améliore la gestion collective des crédits.

Le paiement des droits d'adhésion a émergé comme un indicateur clé de la discipline organisationnelle. Les coopératives où les membres s'acquittent régulièrement de leurs obligations financières présentent de meilleures performances de remboursement, ce qui reflète un niveau d'engagement élevé et une gouvernance interne efficace. La mise en place et le bon fonctionnement des organes de gestion, tels que les comités de gestion des crédits (CGC), jouent un rôle modéré dans l'amélioration des performances de remboursement. Cependant, leur efficacité est fortement influencée par le niveau d'éducation et les compétences des membres des organes de gestion.

La tenue régulière des réunions et des Assemblées Générales Ordinaires (AGO) renforce la transparence, la redevabilité et la cohésion des membres, contribuant ainsi à une meilleure discipline collective

Une Corrélation a été constatée entre le niveau d'éducation des membres des organes de gestion et la capacité de remboursement des crédits. Les membres instruits sont mieux à même de comprendre les conditions des crédits, de planifier leur gestion financière et de sensibiliser les autres membres.

Ces résultats soulignent l'importance de renforcer les capacités organisationnelles et fonctionnelles des coopératives pour améliorer leur performance de remboursement. Des efforts doivent être déployés pour encourager l'inclusion des femmes dans les coopératives, instaurer des formations ciblées sur la gestion financière et la gouvernance coopérative, rendre obligatoire la tenue régulière des AGO et des réunions et promouvoir des mécanismes d'incitation pour le respect des obligations financières des membres.

En résumé, une gestion plus inclusive et disciplinée des coopératives, associée à un renforcement des capacités des membres, représentent une voie durable pour orienter les politiques afin de réduire les impayés dans le cadre du projet PARTAM et améliorer son impact sur le développement agricole local. Ces conclusions offrent également une base pour des recherches futures sur l'optimisation des modèles de microcrédit dans les zones rurales.

Toutefois, cette étude s'est intéressée seulement qu'aux déterminants de remboursement de crédits de campagne en se basant sur certains aspects des caractéristiques organisationnelles et fonctionnelles des coopératives bénéficiaires (proportion de femmes, tenue des réunions et des AGO, mise en place des organes de gestion et de contrôle et le niveau d'instruction des membres des organes élus). Il serait souhaitable que d'autres travaux de recherche puissent accorder d'importance à d'autres variables explicatives comme : la capacité technique de production des producteurs, la disponibilité des marchés, l'éducation financière, etc. dans l'explication du remboursement de crédits de campagne agricole sur le dit projet.

BIOGRAPHIE

Banque Mondiale (2018). *Togo Economic Update: Seizing the Momentum for Growth and Poverty Reduction*.

Agriculteurs et accès au financement : quel rôle pour l'Etat ?" dans le journal Grain de Sel publié par Inter-Réseaux. [ps://www.inter-reseaux.org/publication/agriculteurs-et-acces-au-financement-quel-role-pour-letat/](https://www.inter-reseaux.org/publication/agriculteurs-et-acces-au-financement-quel-role-pour-letat/)).

Rapport annuel 2010 - Développement International Desjardins (DID). Consulté en ligne à partir des archives de DID.

Birchall, J., & Ketilson, L. H. (2009). Resilience of agricultural cooperatives in times of crisis. *International Labour Organization* ;

Ghatak, M., & Guinnane, T. W. (1999). The economics of lending with joint liability: Theory and practice. *Journal of Development Economics*, 60(1), 195-228.

Azokly,R. (2010). Les innovations réussies en matière de recouvrement des impayés des IMF. International Fund for Agricultural Development (IFAD) ;

Honlonkou,A. (2001). Problème de remboursement des crédits dans les systèmes financiers décentralisés et garantie de prêts aux petits opérateurs économiques au Benin ;

Stiglitz, J. E., & Weiss, A. (1981). Credit rationing in markets with imperfect information. *The American Economic Review* ;

Zeller, M., et al. (1997). Rural finance for food security for the poor: Implications for research and policy. *Food Policy Review* ;

Giné, X., & Karlan, D. (2014). Group versus individual liability: Short and long-term evidence from Philippine microcredit lending groups. *Journal of Development Economics*.

Honlonkou,A. (2001). Problème de remboursement des crédits dans les systèmes financiers décentralisés et garantie de prêts aux petits opérateurs économiques au Benin ;

Bingen, J., Serrano, A., & Howard, J. (2003). Linking farmers to markets: Different approaches to human capital development. *Food Policy*;

Stiglitz, J. E., & Weiss, A. (1981). Credit rationing in markets with imperfect information. *The American Economic Review* ;

Jensen, M. C., & Meckling, W. H. (1976). "Theory of the Firm: Managerial Behavior, Agency Costs, and Ownership Structure." *Journal of Financial Economics*.

Yunus, M. (1999). *Banker to the Poor: Micro-Lending and the Battle Against World Poverty*. PublicAffairs.

Hansmann, H. (1996). *The Ownership of Enterprise*. Harvard University Press.

Ross, S. A., Westerfield, R. W., & Jordan, B. D. (2008). *Fundamentals of Corporate Finance* (8th ed.). McGraw-Hill Education.

- Anthony, R. N., & Govindarajan, V. (2004). *Management control systems* (11th ed.). McGraw-Hill.
- Khandker, S. R. (2005). Microfinance and poverty: Evidence using panel data from Bangladesh. *The World Bank Economic Review*.
- Bourdieu, P. (1986). "The Forms of Capital." Dans *Handbook of Theory and Research for the Sociology of Education*, édité par J.G. Richardson, pp. 241-258. Greenwood. Ce texte introduit la notion de capital social et explore ses différentes formes (économique, culturel, social).
- Putnam, R.D. (1993). *Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy*. Princeton University Press. Ce livre examine l'impact du capital social sur le fonctionnement des institutions démocratiques en Italie.
- Giné, X., & Karlan, D. (2014). Group versus individual liability: Short and long-term evidence from Philippine microcredit lending groups. *Journal of Development Economics*.
- Moutari, M., et al. (2020). Impact des pratiques agricoles modernes sur la solvabilité des coopératives agricoles. *Journal of African Agricultural Studies*, 18(2), 112-128.
- Étude sur la performance des coopératives agricoles au Togo. Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture. Rome : FAO.
- Gestion des risques agricoles au Togo et impact sur la solvabilité des coopératives. Rapport d'étude de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine. Dakar : UEMOA.
- Évaluation des systèmes de financement agricole au Togo. Institut de Conseil et d'Appui aux Actions de Développement Lomé : ICRA.
- Ouédraogo (2008) dynamiques de la microfinance en Afrique de l'Ouest : les stratégies d'investissement dans les exploitations agricoles et les innovations financières mises en place pour soutenir le secteur agricole.
- Wampfler, B. (2001) : Crises et évolution des IMF », BIM 113, spécial sur la microfinance en Afrique, n° 59 de la revue Techniques Financières et Développement.
- FAO (2011). *L'État de l'Alimentation et de l'Agriculture 2010-2011 : Les Femmes dans l'Agriculture*. Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture. Consulté à partir de : <https://www.fao.org/publications>
- Edmond, P. (1994) : The facility management handbook, 59p.
- Karlan, D., & Zinman, J. (2011). *Le Microcrédit en Théorie et en Pratique*. Revue *Science*. Étude de Karlan, D., et Zinman, J., publiée dans la revue *Science*, volume 332, numéro 6035, pages 1278-1284.
- Armendáriz, B., & Morduch, J. (2010). *The Economics of Microfinance* (2^e éd.). MIT Press.
- D'Espallier, B., Guérin, I., & Mersland, R. (2011) Focus on Women in Microfinance Institutions

- Van Tassel (1999) Group lending under asymmetric information. *Journal of Development Economics*, 60(1), 3–25.
- Bateman et Chang (2012) Microfinance and the illusion of development: from hubris to nemesis in thirty years. *World Economic Review*, 1, 13–36.
- strom, E. (1990). *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*. Cambridge University Press.
- Francesconi, G. N., & Ruben, R. (2007). Impacts of collective action on smallholders' commercialization: Evidence from dairy in Ethiopia. In B. H. Swinnen (Ed.), *Global supply chains, standards and the poor: How the globalization of food systems and standards affects rural development and poverty* (pp. 179–195). CABI Publishing.
- Ahouangbo, M. (2006) : Le recouvrement des créances auprès des créateurs de très petites entreprises : cas de L'UM PAMECAS du Sénégal »
- Adjimavo, H. (2002) ; Analyse du système de recouvrement des impayés au sein des institutions de microfinance. Cas de l'association PADME-BENIN, Mémoire online
- HUDON, K. & OURO, K. (2006). Etude des facteurs contingents du taux de remboursement au sein d'une institution de microfinance : le cas du Togo. Centre Emile Bernheim Institut de Recherche en Sciences de Gestion Working paper. 6 (16).
- Ghatak, M., & Guinane, T. W. (1999). The economics of lending with joint liability: Theory and practice. *Journal of Development Economics*, 60(1), 195–228. [https://doi.org/10.1016/S0304-3878\(99\)00041-3](https://doi.org/10.1016/S0304-3878(99)00041-3)
- Pitt, M. M., & Khandker, S. R. (1998). The impact of group-based credit programs on poor households in Bangladesh : Does the gender of participants matter? *Journal of Political Economy*, 106(5), 958–996. <https://doi.org/10.1086/250037>.

ANNEXES

Annexe 1

Questionnaire d'enquête auprès des coopératives pour déterminer les déterminants des impayés de crédits de campagne agricole sur le projet PARTAM

A : Informations générales sur la coopérative agricole

1. Nom de la coopérative : _____
2. Localisation (Village/Commune) : _____
3. Année de création de la coopérative : _____
4. Nombre total de membres actifs : _____
Hommes :
Femmes :
5. Principales cultures pratiquées :
 - Riz
 - Maïs
 - Autres (précisez) : _____

B : Capacité organisationnelle de la coopérative

Quels organes de gestion et de contrôle dispose votre coopérative ?

- CG
- CS
- CGC

Quel est le niveau d'instruction des membres de ces organes ?

Organes	Primaire	Secondaire 1	Secondaire 2	Supérieur	Non instruit
CG					
CS					
CGC					

NB. Inscrivez le nombre de personnes de chaque organe correspondant à chaque niveau d'instruction.

Avez-vous tenu l'AGC

- Oui
- Non

Quels documents juridiques et réglementaires disposez-vous ?

- Statut
- Règlement Intérieure
- Agrément
- Immatriculation
- Autre (précisez) : _____

A quelle fréquence tenez-vous vos réunions ?

- Une fois par semaine
- Une fois par mois
- Au-delà
- Pas du tout

Tenez-vous les AGO

- Oui
- Non

Si oui à quelle fréquence ?

- Annuellement**
- Rarement**

Capacité financière de la coopérative

Tous les membres ont-ils payé leur droit d'adhésion ?

- Oui
- Non

Parts sociales

- Libérées entièrement
- Libérées partiellement
- Pas du tout libérées

Avez-vous d'autres sources de financement ?

- Oui
- Non

Si oui la ou les quelle ?

B : Conditions du crédit et accès au financement

7. Avez-vous bénéficié du crédit de campagne agricole dans le cadre du projet PARTAM ?

- Oui
- Non

8. Montant du crédit obtenu (en FCFA) :

En 2012..... En 2013 En 20214
En 2015 En 2016

9. Le crédit octroyé était-il suffisant pour couvrir vos besoins de production ?

- Oui
- Non

Si	non,	pourquoi	?
.....			
.....			
.....			
.....			

10. Le taux d'intérêt du crédit était-il jugé raisonnable ?

- Oui
- Non

Si non, précisez pourquoi : _____

11. La durée de remboursement était-elle suffisante par rapport au cycle de production agricole ?

- Oui
- Non

Si non, quelles sont les difficultés rencontrées ? _____

C : Utilisation du crédit

12. Le crédit a-t-il été utilisé uniquement pour les activités agricoles ?

- Oui
- Non

Si non, précisez l'autre usage : _____

13. Quels types d'intrants ou services ont été financés par le crédit ?

- Semences
- Engrais
- Main d'œuvre
- Matériel agricole
- Autre (précisez) : _____

14. Avez-vous rencontré des difficultés pour accéder aux intrants agricoles ?

- Oui
- Non

Si oui, précisez lesquelles : _____

D : Production et commercialisation

15. Quel était le rendement (kg/ha) attendu pour la culture financée par le crédit ?

16. Quel rendement réel avez-vous obtenu (tonnes/ha) ? _____

17. Avez-vous rencontré des problèmes durant la production ?

- Oui
- Non

Si oui, lesquels ? (ex. inondation, maladies, sécheresse, etc.):

18. Comment écoutez-vous habituellement votre production ?

- Vente sur les marchés locaux
- Vente directe aux intermédiaires

Autre (précisez) : _____

19. Le prix de vente de votre produit a-t-il fluctué au cours de la période de remboursement du crédit ?

- Oui
- Non

Si oui, comment cela a-t-il affecté votre capacité de remboursement ?

E : Capacité de gestion de la coopérative

20. La coopérative dispose-t-elle d'une équipe de gestion financière compétente ?

- Oui
- Non

21. Des formations en gestion financière ou en gestion de crédit ont-elles été dispensées aux membres de la coopérative ?

- Oui
- Non

22. Les membres de la coopérative participent-ils aux décisions financières (ex. utilisation du crédit) ?

- Oui
- Non

Si non, qui prend les décisions ? _____

23. Y a-t-il des conflits internes au sein de la coopérative ?

- Oui
- Non

Si oui, précisez : _____

F : Difficultés de remboursement

24. Avez-vous rencontré des difficultés pour rembourser le crédit ?

- Oui

Non

25. Si oui, quelles sont les principales raisons des difficultés de remboursement ?

- Faible rendement agricole
- Fluctuations des prix sur le marché
- Mauvaise gestion financière de la coopérative
- Conditions climatiques défavorables
- Autre (précisez) : _____

26. Quel pourcentage du crédit avez-vous pu rembourser à temps ?

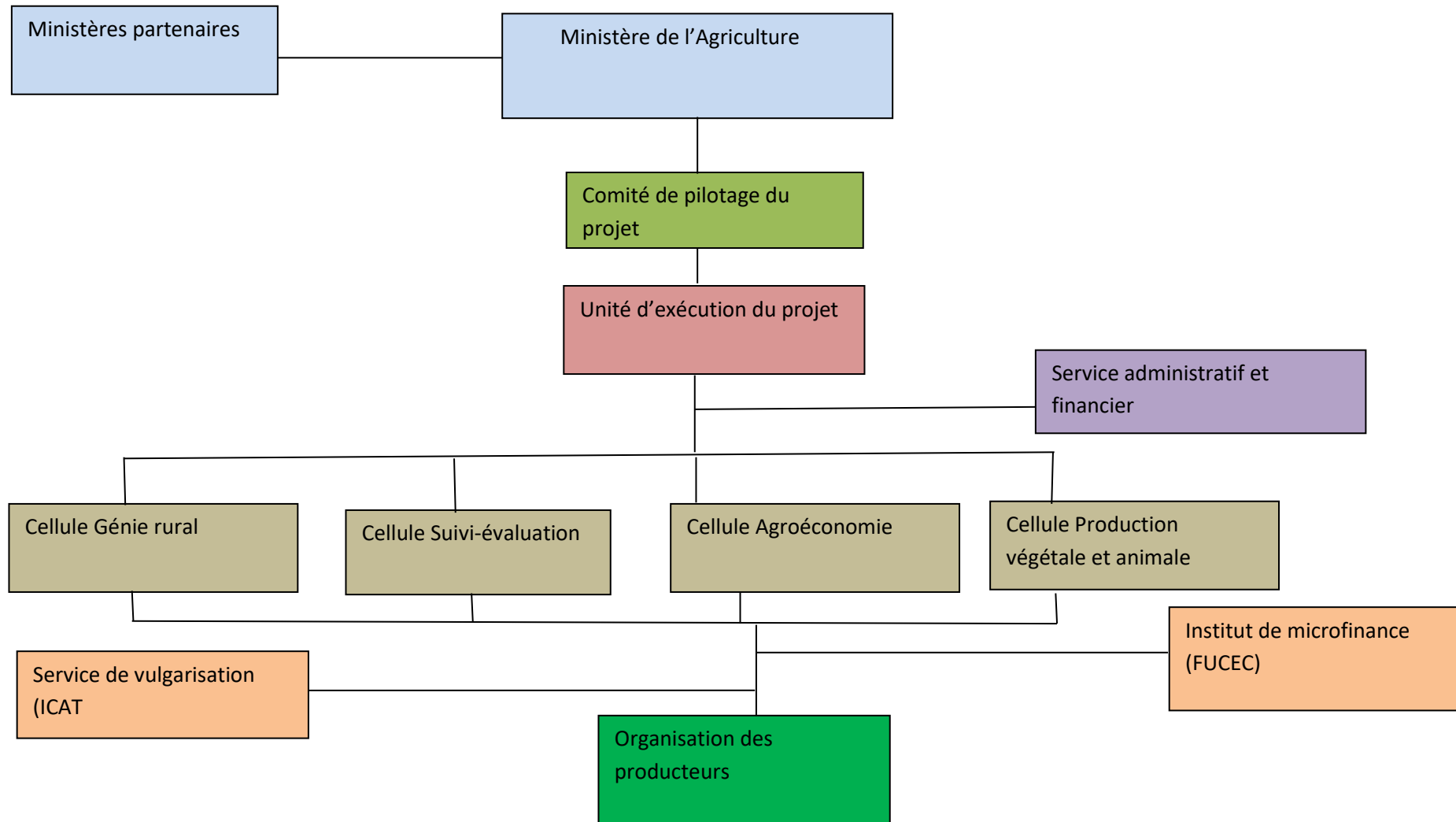
	2012	2013	2014	2015	2016
0-25%					
26-50%					
51-75%					
76-100%					
100%					

G : Suggestions et recommandations

27. Que recommanderiez-vous pour améliorer la capacité de remboursement des coopératives ?

- Réduction du taux d'intérêt
- Allongement de la durée de remboursement
- Formation des membres en gestion financière
- Meilleur accès aux intrants agricoles
- Mise en place d'une assurance agricole
- Renforcement de la capacité organisationnelle des OP
- Souscription à une assurance agricole
- Autres (précisez) : _____

Annexe 2 ORGANIGRAMME DU PROJET PARTAM



Source : Document projet

Annexe 3 Quelques vues de réalisation du projet



Motoculteur offert par le projet en activité



Une piste et une digue réalisées par le projet



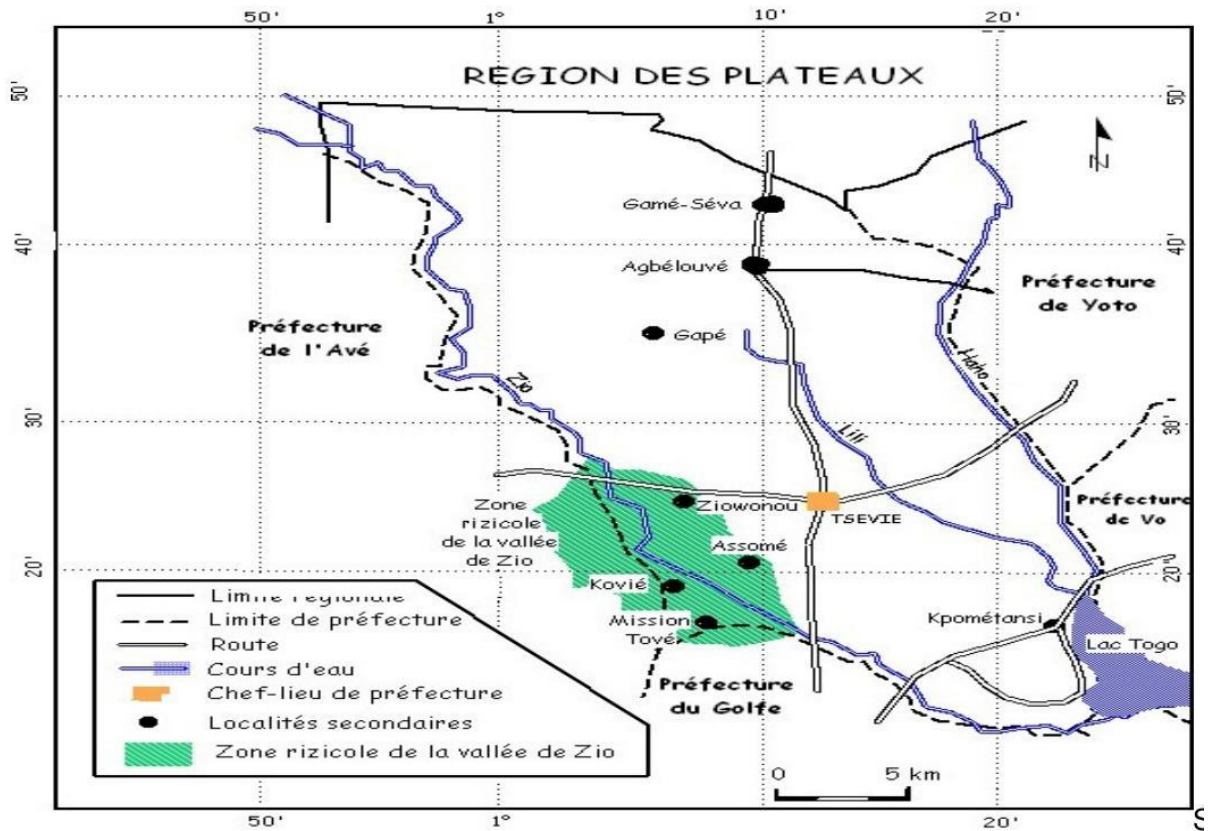
Vue sur le périmètre d'exploitation



Canal principal d'irrigation réhabilité par le projet

Annexe 4 Carte de la zone du projet.

Carte 1: Délimitation de l'aire de production du riz de Kovié dans la préfecture de Zio au T



Source: GLE, 2010

TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	I
REMERCIEMENTS	II
SOMMAIRE	III
SIGLES ET ABREVIATIONS	IV
LISTE DES TABLEAUX.....	V
FIGURES ET GRAPHIQUES	VI
RESUME.....	VI
ABSTRACT	VIII
INTRODUCTION GENERALE.....	1
1. Objectif général.....	Erreur ! Signet non défini.
2. Objectifs spécifiques	Erreur ! Signet non défini.
3. Hypothèse générale	Erreur ! Signet non défini.
4. Hypothèses spécifiques	Erreur ! Signet non défini.
CHAPITRE 1 : CADRE DE REFERENCES CONCEPTUELLES ET THEORIQUES	4
I. Définitions des concepts	5
1. Coopératives agricoles	5
2. Le crédit agricole	6
3. Impayés.....	7
4. Risques des impayés	7
5. Capacité de remboursement.....	7
6. Taux de remboursement	8
7. Caution solidaire.....	8
8. Formation en gestion financière	8
II. Les théories.....	8
1. Théorie du crédit rural	8
2. Théorie de l'agence	9
3. Théorie de la microfinance	9
4. Théorie de la gouvernance coopérative	9
5. Théorie du capital social.....	9
6. Théorie de la gestion financière.....	10

7. Théorie du contrôle de gestion	10
III. Revue empirique	10
1. L'importance et les difficultés liées au crédit agricole	10
2. Taux de remboursement	11
3. Délai d'étude de dossier et libération des fonds	11
4. Echéance de remboursement	11
5. Impact des délais de crédit sur la performance des coopératives agricoles.....	11
6. Bonne gouvernance des coopératives	12
7. Risques agricoles	12
8. Formation en gestion de crédits et innovations techniques	12
9. Détournement de crédits	13
10. Caractéristiques des offreurs et des demandeurs	14
11. Garantie et caution.....	15
CHAPITRE 2. CADRE ORGANISATIONNEL ET METHODOLOGIE	16
I. Cadre organisationnel	16
1. Cadre physique et institutionnel de l'étude	16
1.1 Contexte du projet PARTAM	16
1.2. Objectif du projet PARTAM	16
1.3. Réalisations du projet.....	17
1.4. Situation géographique du site du projet.	18
II. Cadre méthodologique.....	18
1. Opérationnalisation des variables	18
2. Type de recherche.....	19
3. Zone d'étude	20
4. Population cible	20
5. Méthodes de collecte de données	21
5.1. Données primaires	21
5.2. Données secondaires	21
6. Méthode d'échantillonnage	21
6.1. Analyse quantitative.....	22
6.2. Analyse qualitative.....	22
CHAPITRE 3. CADRE ANALYTIQUE.....	24

I. Caractéristiques des coopératives étudiées	24
1. Composition et taille des coopératives	24
2. Répartition hommes/femmes	25
II. Analyse des crédits alloués aux coopératives agricoles	26
1. Répartition des crédits par catégorie	26
2. Statistiques descriptives des crédits.....	27
III. Performance de remboursement des coopératives	27
1. Catégorisation des taux de remboursement	27
IV. Facteurs influençant la performance de remboursement	28
1. Effets des caractéristiques organisationnelles sur le remboursement.....	28
1.1. Proportion de femmes dans les coopératives	28
1.2. Fréquence des réunions et tenue des AGO	30
1.3. Paiement des droits d'adhésion	32
1.4. Présence et fonctionnement des organes de gestion	34
V. Discussion	39
1. Les facteurs susceptibles d'influencer la performance de remboursement	40
1.1. Inclusion des femmes dans les organisations paysannes (OP) et capacité de remboursement.....	40
1.2. Paiement des droits d'adhésion.....	41
1.3. Tenue Régulière des Réunions et Organisation des AGO	42
1.4. Disposition des organes de gestion et de contrôle	43
1.5. Niveau d'instruction des membres des organes de gestion.....	43
VI. Vérification des hypothèses	44
1. Hypothèse 1 : la proportion des femmes dans les OP améliore la capacité de remboursement des coopératives.....	44
2. Hypothèse 2. Tenue régulière des réunions ainsi que des AGO favorise le remboursement.	45
3. Hypothèse 3 Paiement de droit d'adhésion agit positivement sur la capacité de remboursement.	45

4. Hypothèse 4 : La mise en place des organes de contrôle et de gestion ainsi que le niveau d'instruction des membres de ces organes améliorent la performance de remboursement des coopératives.	45
VII. Les recommandations	46
1. Renforcer l'inclusion des femmes dans les organisations paysannes.....	46
2. Encourager le paiement effectif des droits d'adhésion, tout en veillant à l'inclusion.....	46
3. Instaurer et valoriser la tenue régulière des réunions et des Assemblées Générales Ordinaires (AGO).....	46
4. Structurer et dynamiser les organes de gestion et de contrôle.....	47
5. Améliorer le niveau d'instruction et de formation des membres des organes de gestion	47
CONCLUSION GENERALE	48
BIOGRAPHIE.....	51
ANNEXES	IX
TABLE DES MATIERES	XVIII